

CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA

Rue Centrale 59

Case postale 254

2740 Moutier

Tél : 032 493 32 21

www.csp.ch / info@csp-beju.ch



Rapport de gestion 2022



Les Centres sociaux protestants de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent notamment les services suivants : consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales ; consultations pour réfugiés et immigrants ; ramassage à domicile ; vente de vêtements et objets de seconde main.

Sommaire

Le mot du président	5
Le mot du directeur	6
Comité	7
Personnel salarié	7
Le Centre social protestant Berne-Jura en bref	9
Adresses	9
Comptes annuels	10
Bilan au 31 décembre 2022	10
Compte d'exploitation 2022	11
Tableau des flux de trésorerie 2022	12
Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21	13
Annexe aux comptes annuels 2022	15
Rapport de l'organe de révision	29
Direction et consultation	30
Ramassage et Magasin Regenove	37
Secteur intégration professionnelle et sociale	39
Centre de compétence Travail	39
Mesures de marché du travail	40
- MMT Transfert	41
- MMT Intégration professionnelle	43
- MMT Berufliche Integration - Intégration professionnelle	45
- MMT Intégration professionnelle plus	46
- MMT Berufliche Integration plus	49
- MMT Atelier de candidature français	50
- MMT Conseil en candidature	51
- MMT Bewerbungsberatung	53
- MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching	54

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)	56
- POIAS Jura bernois	56
- POIAS Seeland	59
Annexe 1 : Liste des abréviations	60
Annexe 2 : Grille des compétences	61

Le mot du président

Pour le Centre social protestant Berne-Jura, l'année 2022 aura été principalement placée sous le signe d'une poursuite de l'embellie économique enregistrée en Suisse depuis février 2021, avec un fort accroissement de la baisse du taux de chômage - qui a passé, en moyenne annuelle, de 3.0 % en 2021 à 2.2 % en 2022, atteignant ainsi son niveau le plus bas depuis plus de deux décennies - recul du taux de chômage qui est allé de pair avec une raréfaction de plus en plus marquée de l'offre de main-d'œuvre, y compris dans notre région, au sens large du terme. Si pareille évolution du marché du travail est très réjouissante et a permis à de nombreuses personnes ayant bénéficié de prestations de notre secteur Intégration professionnelle et sociale - qu'il s'agisse de personnes au chômage accueillies au sein de l'une ou l'autre de nos mesures de marché du travail (MMT) ou de demandeuses ou demandeurs d'emploi soutenus dans le cadre des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) - de retrouver du travail plus facilement et souvent aussi plus rapidement, elle n'est pas restée sans répercussions sur la fréquentation de nos différentes MMT et autres programmes POIAS, qui s'inscrit, de manière générale, en nette baisse, comme ce fut déjà le cas l'an dernier. La sous-utilisation des capacités ou encore la réduction du volume de prestations à délivrer apparaissent donc un peu comme un leitmotiv tout au long du présent rapport de gestion, ceci tant au niveau des comptes annuels que dans les rapports d'activité leur faisant suite. A propos des comptes annuels, il y a lieu de relever qu'ils sont nouvellement présentés conformément aux normes Swiss GAAP RPC, suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2022, de la loi du 9 mars 2021 sur les programmes d'action sociale (LPASoc ; RSB 860.2) et de son ordonnance de Direction (ODPASoc ; RSB 860.211), qui nous y contraignent en tant qu'organisation d'utilité publique à but non lucratif au bénéfice de subventions d'exploitation de l'Office de l'intégration et de l'action sociale du canton de Berne.

Au nom du comité du CSP Berne-Jura, je n'aimerais pas manquer l'occasion d'adresser mes plus vifs remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'institution pour le travail accompli tout au long de l'année, dans des conditions parfois difficiles et un environnement incertain. Notre gratitude va également au Synode et aux paroisses réformées de l'arrondissement du Jura, au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à l'Eglise réformée du canton du Jura, au canton de Berne, et plus spécifiquement au Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) ainsi qu'à l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS), à la Ville de Biel/Bienne et à son Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP), à nos différents partenaires, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs et à nos bénévoles, sans lesquels le CSP Berne-Jura ne pourrait pas satisfaire à sa mission et assumer les très nombreuses tâches qui lui incombent. Qu'ils soient toutes et tous vivement et chaleureusement remerciés de leur très précieux soutien !

Bonne lecture à toutes et à tous !



Jean-Philippe Marti
Président du comité du CSP Berne-Jura

Le mot du directeur

Au premier trimestre, l'attention a porté en premier lieu sur le démarrage simultané de pas moins de cinq mesures de marché du travail (MMT), à savoir les MMT "Intégration professionnelle plus" (à Tramelan), "Berufliche Integration plus" (à Biel/Bienne), toutes deux adjudgées pour les années 2022 à 2026, ainsi que les MMT "Coaching de stabilisation" (mesure bilingue nouvellement offerte à Biel/Bienne), "Bewerbungsberatung" (à Biel/Bienne également) et "Conseil en candidature" (à Moutier), toutes trois adjudgées pour les années 2022 à 2024, avec option de prolongation d'une ou deux années supplémentaires. Parallèlement et a contrario, il s'est agi de mener à bien les restructurations rendues nécessaires par une diminution de 50 à 40 places annuelles intervenue au 1^{er} janvier 2022 au sein de chacune des deux MMT "Intégration professionnelle" (à Tramelan) et "Berufliche Integration/Intégration professionnelle" (mesure bilingue à Biel/Bienne).

Le deuxième trimestre a coïncidé avec un appel d'offres public de renouvellement lancé par l'Office de l'assurance-chômage (OAC) relatif à la MMT "Transfert" pour les années 2023 à 2025, là aussi avec une option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires. L'enjeu pour le CSP Berne-Jura était de taille puisque seuls deux lots étaient appelés à subsister (contre cinq auparavant), dont l'un bilingue, et c'est donc avec satisfaction et un certain soulagement qu'il a été pris acte de l'adjudication de ce lot au CSP Berne-Jura communiquée à mi-juillet par l'OAC. C'est aussi durant cette période que des pourparlers ont été menés avec le Service spécialisé de l'insertion professionnelle Seeland, dans la perspective d'une extension de l'offre POIAS réalisée par le CSP Berne-Jura sur son site de Biel/Bienne.

Le second semestre de l'année a été principalement consacré à la réalisation de tous les travaux préparatoires nécessaires à la réalisation d'une MMT "Transfert" sur le site de Biel/Bienne - et non plus sur celui de Tramelan - ainsi qu'à une extension importante de l'offre POIAS sur ce même site, impliquant notamment le déménagement du secteur bois-construction (menuiserie) de Tramelan à Biel/Bienne, l'aménagement de nouveaux espaces dédiés à la maintenance d'entreprise et la logistique ainsi que de ceux destinés à accueillir un nouveau Magasin Regenove dans la capitale seelandaise, appelé à ouvrir ses portes en janvier 2023.



Pierre Ammann
Directeur CSP Berne-Jura

Comité (état au 31 décembre 2022)

Pascal Gagnebin, Tramelan

Jean-Philippe Marti, Bévilard, **président**

Stéphanie Niederhauser, Court

Daphné Reymond, Saignelégier, **déleguée du Conseil du Synode jurassien (CSJ)**

Sylviane Zulauf Catalfamo, Biel/Bienne, **vice-présidente**

Les membres du comité sont bénévoles et élu·e·s pour une période de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Personnel salarié

Au 31 décembre 2022, le CSP Berne-Jura comptait 119 employé·e·s salarié·e·s (+1 par rapport à l'état au 31 décembre 2021) - dont deux apprenti·e·s - correspondant à 95.8 équivalents plein temps (+0) :

Ackermann Valentin

Allimann Honorine

Ammann Pierre

Andrist Jessica

Angiolini Adriano

Aufranc Nathaële

Béguelin Raymond

Benjamin Anna

Beuret Catherine

Beuret Flore

Bouabacha Dona

Bühler Jean-Marc

Bühler Verena

Castro Liliana

Chevalley Cécile

Correvon Olivier

Cossavella Gérald

Crigny Marie

Cuevas Roberto

D'Amico Mary

Devouassoux-Hamm Sophie

Diallo Celeste

Doucrou Etienne Parfait

Droux Michèle

Dumont Bertrand

Eisenhut Rebecca

El Abdi Janine

Fabian Tamara

Fankhauser Nadine

Favre Roland

Foppa Claudio

Gabus Yvan

Gagnebin Thierry

Gautschin-Höllwart Kunigunde

Gialdi Sarah

Gibellini Tatiana

Giglio Spampinato Flàvia

Gobat Caroline

Gretillat Rega

Hajdarbasic-Maurer Delphine

Hartmann Jan-Oliver

Hauri Andreas

Henne Anouk

Herdener Janique

Holzer Noémie

Iannelli Franco

Incerti Daniel

Ioset Marie-Aude

Jacot Cindy

James-Hof Rebecca

Joliat Quentin

Jourdan Paul

Kamber Martin

Kaufmann Lena

Kehrwand Benjamin

Keller Katja

Kessi Aline

Kessi Pierre-Alain

Kurzbauer Michael

Lamontagne Céline

Liechti Audrey

Liechti Kathleen

Luczy Nathalie

Maggiore Beatriz

Magrini Fabrice

Maniaci Tino

Martinez Miguel
Meier Paul
Meier Stephan
Meili Anja
Meury Elodie
Meziane Christine
Mondaca Daniela
Moser-Förster Monica
Müller Claudia
Murgo Eliseo
Oltmanns Thomas
Pasquier Anabela
Péquignot Ambre
Petignat Häni Line
Phuangsuwan Chaiwat
Reis Diane
Renfer Sascha
Richard Pascale
Rihs Mauro
Rohrbacher Hugo
Romano Melissa
Rondez Jean-Marc
Roos Nathalie
Roten Mégane
Roth Mattia
Rottet Bélinda
Rufener Serge

Rusca Manon-Sophie
Sauvain Aude
Scheidegger Andres
Scheidegger Anja
Schmid Dominique
Schwab Prisca
Schwab Rolf
Sorg Isabelle
Staeveli Helena
Stevens Dominique
Streit Jean-Pierre
Studer Cindy
Tadic Svetlana
Tanner Gabriel
Tedeschi Nora
Thamerl Daniela
Thiel Nora
Tissot Sarah
Vandevair Fabrice
Vieira Giovanna
Voirol Gaëtan
Vokinger Linda
Waelchli Stéphane
Walther Ruveena
Wimmer Mireille
Zürcher Vera

Le Centre social protestant Berne-Jura en bref

A l'issue d'une réflexion approfondie menée sur le rapport sur les Questions sociales publié après la Deuxième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Evanston (USA), en 1954, le Synode de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne décidait, en 1957, à Diesse, du principe de la création d'un Centre social protestant jurassien. En automne 1958, celui-ci débutait ses activités de manière embryonnaire. L'engagement de la première assistante sociale remonte à 1966, considérée entretemps comme l'année de fondation du CSP Berne-Jura.

Aujourd'hui, le CSP Berne-Jura offre une palette de prestations très diversifiées, regroupées en secteurs :

- secteur social et dettes,
- secteur couples et familles,
- secteur juridique,
- secteur intégration professionnelle et sociale.

Le CSP Berne-Jura est une association avec personnalité juridique, conformément aux articles 60ss CCS, avec siège à Moutier.

Le CSP Berne-Jura est membre des associations suivantes :

- Couple+, Fédération romande et tessinoise des services de consultation de couples,
- CSP.ch, association faîtière réunissant les CSP Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura,
- Dettes Conseils Suisse (DCS),
- Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS),
- Verein Berner Schuldenberatung,
- Insertion Suisse,
- Insertion Suisse, canton de Berne,
- Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP),
- Chambre d'économie publique Bienne-Seeland (CEBS).

Adresses

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
BERNE-JURA

Site de Moutier :

Rue Centrale 59
2740 Moutier
Tél. : 032 493 32 21
info@csp-beju.ch

Site de Biel/Bienne :

Chemin du Long-Champ 135
2504 Biel/Bienne
Tél. : 032 322 81 92
info@csp-beju.ch

Site de Tramelan :

Rue de la Promenade 14
2720 Tramelan
Tél. : 032 486 91 00
info@csp-beju.ch

Comptes annuels

Les comptes annuels 2022 du CSP Berne-Jura sont nouvellement présentés selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21), ceci afin de tenir compte de nouvelles exigences de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) du canton de Berne en la matière. Les états financiers ainsi présentés ont pour but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view). Dans le cadre de leur mise en œuvre, certains éléments du compte d'exploitation et du bilan de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison.

Bilan au 31 décembre 2022

BILAN	31.12.2022	31.12.2021	Annexe aux comptes annuels
ACTIF	11'771'955	10'611'912	Chiffre 6
Actif circulant	10'208'936	9'429'690	Chiffre 6.1
Liquidités	8'761'199	8'050'337	Chiffre 6.1.1
Débiteurs et prestations internes	185'749	261'527	Chiffre 6.1.2
Stocks et autres créances	30'530	17'036	Chiffre 6.1.3
Actifs de régularisation	1'231'459	1'100'791	Chiffre 6.1.4
Actif immobilisé	1'563'020	1'182'222	Chiffre 6.2
Immobilisations financières	0	0	
Immobilisations corporelles meubles	562'970	182'172	Chiffre 6.2
Immobilisations corporelles immeubles	1'000'050	1'000'050	Chiffre 6.2
Immobilisations incorporelles	0	0	
PASSIF	11'771'955	10'611'912	
Dettes à court terme	1'601'658	1'331'448	Chiffre 6.3
Créanciers	525'108	136'430	Chiffre 6.3.1
Dettes à court terme rémunérées	0	0	
Autres dettes à court terme	0	13'457	Chiffre 6.3.2
Passifs de régularisation	1'076'550	1'181'561	Chiffre 6.3.3
Dettes à long terme	500'000	501'392	Chiffre 6.4
Dettes à long terme rémunérées	500'000	500'000	Chiffre 6.4.1
Autres dettes à long terme	0	0	
Provisions à long terme et légales	0	1'392	Chiffre 6.4.2
Fonds affectés	3'413'449	3'055'345	Chiffre 6.5
Fonds pour activités propres	294'257	241'694	Chiffre 6.5.1
Autres fonds affectés	3'119'191	2'813'651	Chiffre 6.5.2
Capital de l'organisation	6'219'525	5'667'950	Chiffre 6.6
Capital de l'organisation	574'667	518'891	Chiffre 6.6.1
Capital libre généré	500'573	381'155	Chiffre 6.6.2
Capital lié	3'980'250	3'447'491	Chiffre 6.6.3
Réserves de régulation	1'164'036	1'320'414	Chiffre 6.6.4
Résultat (affecté au capital de l'organisation)	37'324	55'776	

Tous les montants sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Compte d'exploitation 2022

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Direction et consultation	Ramassage et Magasin Regenove	OAC MMT	OIAS/SSIP POIAS	Immeuble (hors exploitation)	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Produits	-1'013'326	-612'236	-6'859'255	-2'421'179	-415'485	-11'321'480	-12'519'734	-12'819'149
Subventions, dons, contributions mandants	-763'719	0	0	0	0	-763'719	-759'871	-760'236
Subventions ecclésiastiques	-725'771	0	0	0	0	-725'771	-724'871	-725'771
Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	0	0	0	0	-546'871	-546'871	-546'871
Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	0	0	0	0	-178'900	-178'000	-178'900
Dons et contributions affectés et libres	-37'948	0	0	0	0	-37'948	-35'000	-34'465
Dons et contributions affectés	-15'781	0	0	0	0	-15'781	-5'000	-5'000
Dons non affectés (campagne financière)	-22'166	0	0	0	0	-22'166	-30'000	-29'465
Ventes de marchandises	0	-564'261	0	-300'404	0	-864'665	-801'200	729'832
Prestations	-188'096	0	-6'839'935	-2'495'293	0	-9'523'324	-10'483'163	-11'109'470
OIAS - Consultation conjugale et familiale	-75'641	0	0	0	0	-75'641	-75'641	-75'641
OIAS - Désendettement	-112'455	0	0	0	0	-112'455	-112'073	-112'073
OIAS - POIAS Jura bernois	0	0	0	-1'884'636	0	-1'884'636	-1'884'636	-1'878'625
OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	0	0	-6'839'935	0	0	-6'839'935	-7'711'933	-8'348'175
SSIP - POIAS Seeland	0	0	0	-610'657	0	-610'657	-698'880	-694'956
Autres recettes	-61'511	-47'975	-19'320	-142'481	-415'485	-686'772	-475'500	-630'265
Attributions / prélèvements réserves issues excédents	0	0	0	516'999	0	516'999	0	410'654
Charges	976'002	612'236	6'859'254	2'421'179	415'485	11'284'156	12'519'734	12'763'373
Charges de matériel, marchandises, prestations	3'484	25'130	160'723	535'548	0	724'885	1'054'075	724'877
Charges de personnel	796'861	307'756	5'713'250	1'478'398	0	8'296'265	9'213'211	8'351'788
Salaires	628'059	236'944	4'882'144	1'241'930	0	6'989'077	7'621'654	6'995'830
Charges sociales	144'606	46'501	736'884	199'671	0	1'127'662	1'384'427	1'136'763
Autres charges du personnel	24'196	24'053	73'131	35'736	0	157'116	142'000	203'912
Personnel externe et temporaire	0	258	21'091	1'061	0	22'410	65'130	15'283
Autres charges d'exploitation	116'918	211'512	825'549	407'233	177'783	1'738'994	2'252'447	2'389'773
Charges de locaux	55'800	8'301	538'963	259'163	0	862'226	836'838	837'764
Entretien, réparations et remplacement	3'061	19'556	9'957	11'692	25'453	69'718	264'391	611'156
Charges de véhicules et de transport	495	23'825	3'702	15'465	0	43'487	61'900	46'850
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	1'518	14'330	7'186	7'261	13'102	43'397	69'160	45'901
Charges d'énergie et évacuation des déchets	3'566	11'735	371	7'258	115'612	138'541	133'360	108'250
Charges d'administration	34'225	22'074	47'537	18'174	11'246	133'256	193'063	117'926
Charges informatiques	8'499	17'547	164'051	37'718	0	227'814	207'608	337'180
Autres charges d'exploitation	9'848	41	465	169	4'571	15'094	10'785	16'281
Amortissements, ajustements de valeur	0	94'261	53'664	50'448	0	198'374	459'241	252'814
Résultat d'exploitation	-95'968	-67'680	-159'386	114	-245'503	-568'423	-16'100	-1'369'020
Charges financières	0	4	45	16	7'900	7'965	16'100	16'309
Produits financiers	-94	-162	-392	-130	-100	-879	0	-658
Résultat avant variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-96'062	-67'838	-159'733	-0	-237'703	-561'336	0	-1'352'711
Variation des fonds affectés	2'812	67'838	0	0	237'703	308'353	0	398'203
Variation du capital de l'organisation	55'926	0	159'732	0	0	215'659	0	898'732
Résultat de l'exercice	-37'324	-0	-0	-0	0	-37'324	0	-55'776

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Il est commenté au chiffre 7 de l'annexe (Chiffre 7.1 Produits et chiffre 7.2 Charges).

Tableau des flux de trésorerie 2022

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	31.12.2022	31.12.2021
Augmentation / (-) diminution des réserves, fonds	356'712	412'725
Augmentation / (-) diminution des fonds propres de l'organisation	156'742	77'459
Amortissements et ajustements	198'374	272'325
Augmentation / (-) diminution des provisions	376'381	1'389'701
Gains / (-) pertes comptables sur placement	-	-
Réévaluation des participations	-	-
<i>Evaluation des créances et engagements à court terme</i>		
(-) Augmentation / diminution des créances	75'778	-57'506
(-) Augmentation / diminution des stocks	-13'494	-3'254
(-) Augmentation / diminution des comptes de régularisation actif	-130'668	17'174
Augmentation / (-) diminution des engagements à court terme	375'221	-160'526
Augmentation / (-) diminution des comptes de régularisation passif	-105'011	457'830
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	1'290'034	2'405'928

Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	31.12.2022	31.12.2021
Investissements dans :		
Immobilisations corporelles	-579'172	-193'722
Désinvestissements dans :		
Immobilisations corporelles	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-579'172	-193'722

Flux de fonds provenant de l'activité de financement	31.12.2022	31.12.2021
Augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation et d'investissement	710'862	2'212'207

Total des flux de trésorerie	31.12.2022	31.12.2021
Etat des liquidités à la fin de la période	8'761'199	8'050'337
Etat des liquidités au début de la période	8'050'337	5'838'130
Augmentation / (-) diminution des flux de trésorerie	710'862	2'212'207

L'évolution des flux de trésorerie pour l'année 2021 (évolution entre 2021 et 2020) a fait l'objet d'un retraitement afin de permettre une comparaison entre les exercices 2022 et 2021 consécutivement à la mise en place des normes Swiss GAAP RPC précitées.

Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21

Fonds affectés - Fonds affectés pour activités propres	Etat au 01.01.22	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.22
Fonds Budget des autres	51'216	8'456	49'751	3'150		55'057	106'273
Fonds Femmes en détresse	695					-	695
Fonds Projet pilote réinsertion détenus libérés	14'165					-	14'165
Fonds Prévention à l'endettement	39'033					-	39'033
Fonds Projet intégration des jeunes	17'888					-	17'888
Fonds Collecte de Pentecôte SOS Travail	21'007	300				300	21'307
Fonds Groupe de parole pour personnes seules	46'391	1'645		745		900	47'291
Fonds Groupe de parole pour enfants	19'131	380		250		130	19'261
Fonds Projet week-end CSP	4'107			3'458		-3'458	650
Fonds Collecte de Pentecôte Réseau familles solidaires	13'818			367		-367	13'451
Fonds Vacances familles	14'243					-	14'243
Total capital des fonds affectés pour activités propres	241'694	10'781	49'751	7'969	-	52'563	294'257
Autres fonds affectés	Etat au 01.01.22	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.22
Provision de renouvellement ramassage et magasins	1'584'324	67'838				67'838	1'652'162
Provision immeuble Promenade 14	1'229'326	237'703				237'703	1'467'029
Total autres fonds affectés	2'813'651	305'541	-	-	-	305'541	3'119'191

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.22	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.22
Total du capital de base	574'667	37'324			-	37'324	611'990
Fonds Aerni	1'200					-	1'200
Fonds Wäcker	3'000					-	3'000
Fonds Nurissa	44'564					-	44'564
Fonds SPJBB	32'880					-	32'880
Fonds pour le personnel	9'716	40'091	41'808			81'899	91'614
Fonds Méroz	57'080					-	57'080
Fonds de soutien à l'insertion	98'435					-	98'435
Fonds Perrenoud	134'281		21'683			21'683	155'964
Fonds pour litiges	-	15'836				15'836	15'836
Total du capital libre général	381'155	55'926	63'492	-	-	119'418	500'573

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.22	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.22
Fonds de renouvellement immeuble Promenade 14	500'000					-	500'000
Fonds insertion sociale et professionnelle	2'814'087		554'442			554'442	3'368'529
Provision fonds de réserve issu du capital	133'404		-21'683			-21'683	111'721
Total du capital lié	3'447'491	-	532'759	-	-	532'759	3'980'250
Réserve de régulation ACF (investissements)	27'600		-13'800	13'800		-27'600	-
Réserve de régulation IP (investissements)	137'757			34'439		-34'439	103'318
Réserve de régulation BIN/IP (investissements)	138'696			34'674		-34'674	104'022
Réserve de régulation IPplus (investissements)	-	140'746				140'746	140'746
Réserve de régulation BINplus (investissements)	-	136'536				136'536	136'536
Réserve de régulation CS/SC (investissements)	-	15'727				15'727	15'727
Réserve de régulation CC (investissements)	-	14'118				14'118	14'118
Réserve de régulation BB (investissements)	-	14'118				14'118	14'118
Réserve de régulation ACF (exploitation)	17'769		28'930	46'699		-17'769	-
Réserve de régulation BINplus (exploitation)	464'040	95'950	-464'040			-368'089	95'950
Réserve de régulation IPplus (exploitation)	105'533	62'988	-105'533			-42'544	62'988
Réserve de régulation IP (exploitation)	73'362	27'692				27'692	101'054
Réserve de régulation BIN/IP (exploitation)	128'839	14'143				14'143	142'982
Réserve de régulation Coaching (exploitation)	-			4'044		-4'044	-4'044
Réserve de régulation Transfert (exploitation)	226'819	9'701				9'701	236'521
Total des réserves de régulation	1'320'414	531'720	-554'442	133'655	-	-156'378	1'164'036
Total du capital de l'organisation	5'723'726	624'970	41'808	133'655	-	533'123	6'256'849

Annexe aux comptes annuels 2022

1. Indications relatives à l'association, but, organisation

1.1 Forme juridique, fondation, siège

Le Centre social protestant Berne-Jura (ci-après CSP Berne-Jura ou association), fondé en automne 1958, est une association avec personnalité juridique (CHE-101.631.611) conformément aux articles 60ss CCS avec siège à Moutier.

1.2 But

Le CSP [Berne-Jura] est l'un des moyens mis en place par l'arrondissement du Jura de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura afin de manifester sa volonté de répondre, pour l'amour du Christ, aux détresses et aux problèmes sociaux du temps présent et d'exercer son ministère diaconal. Il atteint ses buts :

- a) en offrant gratuitement ses services aux paroisses membres ;
- b) par l'aide aux personnes, aux couples et aux familles, sans distinction d'origine, de confession ou d'appartenance politique ;
- c) par d'autres formes d'action sociale, en mettant en évidence des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux ainsi qu'en développant des projets, des infrastructures et des collaborations permettant d'y remédier.

1.3 Organisation

- 1.3.1 Comité : Pascal Gagnebin, Jean-Philippe Marti (président), Stéphanie Niederhauser, Daphné Reymond (déléguée du Conseil du Synode jurassien), Sylviane Zulauf Catalfamo (vice-présidente).
- 1.3.2 Direction : Pierre Ammann, Thierry Gagnebin, Marie-Aude Ioset, Pierre-Alain Kessi, Gabriel Tanner
- 1.3.3 Organe de révision : Augsburger SA Fiduciaire, à Biel/Bienne

2. Principes comptables et établissement du bilan

2.1 Bases de préparation des comptes annuels

- 2.1.1 Les comptes annuels 2022 du CSP Berne-Jura ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art 957 à 962), aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21). Le CSP Berne-Jura est soumis à un contrôle restreint des comptes annuels.
- 2.1.2 Dans le cadre de la mise en œuvre des normes Swiss GAAP RPC, certains éléments du compte d'exploitation et du bilan de l'exercice précédent ont été retraités à des fins de comparaison, conformément au chiffre 8 du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC.

3. Principes d'évaluation

3.1 Actifs mobilisés

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur.

L'évaluation des stocks se fait au coût d'acquisition ou de revient.

3.2 Immobilisations financières

Il n'existe pour l'heure pas d'immobilisations financières. Si la situation venait à changer, une évaluation à la juste valeur serait effectuée ou à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations d'actifs, en cas d'absence de juste valeur.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Sont considérés comme immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par le CSP Berne-Jura dont le montant unitaire dépasse CHF 3'000, utilisés dans le cadre de l'activité ou à des fins administratives et dont la durée de vie estimée dépasse 12 mois.

3.4 Amortissements

Les amortissements sont effectués selon les directives définies par les mandants, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation des actifs tenant compte également de la durée des mandats. L'établissement des comptes exige du comité du CSP Berne-Jura qu'il procède à des estimations et à des appréciations qui pourraient influencer le montant des actifs et des exigibilités portées au bilan ainsi que le montant des engagements conditionnels au moment de l'établissement du bilan et les charges et les produits de l'exercice. Pour le bien de l'association, il est possible de procéder, dans le cadre de l'application du principe de prudence, à des réévaluations et des constitutions de provisions dépassant les nécessités dictées par les seuls aspects de gestion de l'exploitation.

3.5 Engagements (dettes à court, moyen et long termes)

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

3.6 Provisions

Les provisions sont évaluées à la date du bilan sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

3.7 Reconnaissance des revenus

Les revenus sont reconnus dans le compte d'exploitation lorsqu'il est probable que les avantages économiques reviendront au CSP Berne-Jura et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

3.8 Méthodologie pour le calcul des frais administratifs

Les prestations en lien avec les campagnes financières sont déléguées à des tiers, ce sont donc les montants versés aux prestataires externes qui sont présentés dans les frais administratifs.

3.9 Contributions en nature

Les biens reçus gratuitement par le CSP Berne-Jura ne sont pas inscrits dans le compte d'exploitation mais font l'objet d'une estimation à hauteur de 20 % du prix de vente du bien (voir sous Ventes de marchandises, page 21"). Les heures de bénévolat ne font pas l'objet d'une valorisation.

4. Impôts

Le CSP Berne-Jura est exonéré d'impôt dans le canton de Berne, ceci pour but de tâches publiques, en vertu de l'article 83, alinéa 1, lettre g LI, de l'article 56, lettre g LIFD et de l'article 6, alinéa 1 LISD. Les libéralités versées au CSP Berne-Jura sont donc déductibles au titre de dons.

5. Rapport de performance

Le rapport de gestion annuel incluant comptes annuels et rapport d'activité, qui sont soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale, vaut comme rapport de performance au sens de la norme Swiss GAAP RPC 21.

6. Explications sur les postes du bilan

6.1 Actif circulant

6.1.1 Liquidités

Les liquidités constituées des caisses, comptes de chèques et comptes bancaires sont évaluées au 31 décembre, à la valeur nominale. Il n'existe pas de comptes en devises étrangères ni de portefeuille de titres. Les liquidités progressent de 8.8 % à CHF 8'761'199. En tenant compte de la part des avances de l'OIAS non-dépensées et à rembourser (CHF 516'999) pour le mandat POIAS Jura bernois 2022, la progression des liquidités est réduite à CHF 193'863 (+2.4 %).

6.1.2 Débiteurs et prestations internes

L'exhaustivité de la facturation ainsi que le respect des conditions de paiement sont réglées dans le système de contrôle interne (SCI) et font l'objet d'un suivi régulier. Des pertes sur créances de CHF 1'380 ont été comptabilisées durant l'exercice. Aucun contentieux résiduel n'est à signaler au 31 décembre 2022 (solde de CHF 185'722). Les prestations internes ainsi que les flux de trésorerie entre centres de coûts font l'objet d'une régularisation annuelle.

Le remboursement de l'impôt anticipé pour l'année 2022, CHF 26, a été sollicité en temps opportun auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les années antérieures ont toujours fait l'objet d'un remboursement intégral.

6.1.3 Stocks et autres créances

Un solde de bons d'achat de CHF 3'520 auprès d'une chaîne de magasins alimentaires était disponible au 31.12.2022.

Au 31 décembre 2022, le stock de mazout de l'immeuble de la Rue de la Promenade 14 à Tramelan était supérieur à celui de fin 2021 (21'103 litres à CHF 127.99 au 31.12.2022, 14'866 litres à CHF 85.15/100lt au 31.12.2021). Le stock de matériel et de marchandises ne fait pas l'objet d'une valorisation au bilan.

6.1.4 Actifs de régularisation

Les actifs transitoires sont constitués principalement du solde des versements à recevoir au 1^{er} trimestre 2023 de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) pour les mesures de marché du travail (MMT) Transfert, Intégration professionnelle (IP), Berufliche Integration - Intégration professionnelle (BIN/IP), Intégration professionnelle plus (IPplus), et Berufliche Integration plus (BINplus) relatifs à l'exercice 2022, conformément aux contrats-cadre et

accords de prestations annuels en vigueur pour chacune de ces MMT (CHF 1'182'959). Le solde est constitué de charges payées d'avance au niveau de l'immeuble Promenade 14 à Tramelan (CHF 48'499).

6.2 Actif immobilisé

Des investissements ont été réalisés en 2022 pour un montant total de CHF 579'172, principalement en lien avec l'aménagement du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne, pour CHF 418'178 (incluant l'aménagement d'un magasin de seconde main, le déploiement d'un secteur logistique, du service de ramassage et du secteur professionnel bois-construction sur ce site) ainsi que l'aménagement de locaux complémentaires (salles de cours, atelier de candidature, salles d'entretien, etc.) au 2^{ème} étage du bâtiment 2 du Chemin du Long-Champ 135, pour CHF 160'994.

Ces investissements portent sur l'acquisition de machines, appareils et outillages pour les centres de coûts ramassage (CHF 15'303), le remplacement et l'acquisition de mobilier, installations et équipements (CHF 491'861), l'extension du réseau informatique à Biel/Bienne, l'acquisition de matériel informatique pour le nouveau magasin et le renouvellement partiel du parc informatique (CHF 72'008). Par rapport aux années précédentes, les investissements sont plus élevés du fait du développement de nouvelles infrastructures à Biel/Bienne (CHF 193'722 en 2021, CHF 389'854 en 2020, CHF 349'914 en 2019 et CHF 569'345 en 2018). A noter que le budget tablait sur des investissements de CHF 795'000, soit supérieurs aux dépenses effectives.

Au 31 décembre, les investissements réalisés pour les immobilisations corporelles, diminués des ajustements de valeur, se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles	31.12.2022	31.12.2021
Machines et appareils	1'318'666	1'303'364
<i>Ajustement de la valeur des machines et appareils</i>	<i>-1'224'809</i>	<i>-1'178'957</i>
Mobilier et installations	2'101'867	1'610'006
<i>Ajustement de la valeur du mobilier et des installations</i>	<i>-1'680'760</i>	<i>-1'552'241</i>
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	873'515	801'507
<i>Ajustement de la valeur des machines de bureau, informatique, systèmes de communication</i>	<i>-825'510</i>	<i>-801'507</i>
Véhicules	141'452	141'452
<i>Ajustement de la valeur des véhicules</i>	<i>-141'451</i>	<i>-141'451</i>
Outillages et appareils	17'920	17'920
<i>Ajustement de la valeur des outillages et appareil</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>
Immeubles	1'900'000	1'900'000
<i>Ajustement de la valeur des immeubles</i>	<i>-899'951</i>	<i>-899'951</i>

6.3 Dette à court terme

6.3.1 Créanciers

L'ensemble des factures créanciers ouvertes au 31 décembre 2022 (CHF 525'108) ont été payées début 2022. Il n'existe à ce jour aucun litige en cours.

6.3.2 Autres dettes à court terme

Les décomptes TVA ont été dûment établis et les soldes intégralement payés. Les dettes envers les assurances sociales découlent des décomptes finaux. Toutes les primes et cotisations ont été dûment payées. La révision des

salaires pour la période 2017-2020 effectuée le 7 novembre 2022 par la SUVA pour l'assurance accident mais aussi pour l'AVS sur mandat de la Caisse de compensation n'a nécessité aucune modification ou correction a posteriori.

6.3.3 Passifs de régularisation

Des ajustements ont été effectués lors du bouclage 2022, qui tiennent compte de charges à venir en 2023 relevant de l'exercice 2022, telles que des subventions excédentaires qui seront à rembourser à l'OIAS sur la base des décomptes finaux (CHF 516'999), des factures de créanciers non encore disponibles et des frais engagés (CHF 226'369) ainsi que la provision requise eu égard aux soldes d'heures, de vacances et d'ancienneté du personnel (CHF 314'750). Les passifs de régularisation présentent également la situation du solde en compte courant du Magasin Regenove de Tramelan (CHF 2'397). Concernant les fonds mis à disposition dans le cadre de l'aide d'urgence Covid-19 octroyée par le CSP Berne-Jura (solde de CHF 49'751 au 31.12.2022), ceux-ci ont été attribués au fonds Budget des autres, ceci en accord avec la fondation privée qui a mis les moyens financiers à disposition. La situation en fin d'année du fonds mis à disposition par la Chaîne du Bonheur dans le cadre du projet de "Groupes de soutien et suivis pour les enfants exposés à de la violence familiale" figure également dans les passifs de régularisation (CHF 16'035 au 31.12.2022).

6.4 Dette à long terme

6.4.1 Dettes à long terme rémunérées

La dette hypothécaire sur l'immeuble hors-exploitation de la Rue de la Promenade 14 à Tramelan reste inchangée à CHF 500'000.

6.4.2 Provisions à long terme et légales

Le reliquat positif de CHF 1'392 au 31.12.2021 réalisé sur le mandat POIAS Seeland a été remboursé à la ville de Biel/Bienne en cours d'année 2022. Aucun reliquat n'a été dégagé sur l'exercice 2022.

6.5 Fonds affectés

Un fonds affecté résulte soit d'une décision explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur (p. ex. collecte pour un but spécifique). Les capitaux de fonds affectés qui doivent être maintenus à long terme sont indiqués séparément. La variation des fonds est présentée à la page 13.

6.5.1 Fonds pour activités propres

Les fonds affectés pour activités propres progressent de CHF 52'563, progression qui s'explique principalement par l'attribution du solde du fonds Covid-19 (voir sous 6.3.3 Passifs de régularisation, page 19) au fonds Budget des autres (CHF 49'751).

6.5.2 Autres fonds affectés

Les autres fonds affectés progressent de CHF 305'541 en lien avec le résultat réalisé dans les différents domaines d'activité de l'institution.

6.6 Capital de l'organisation

6.6.1 Capital de l'organisation

Le résultat de l'exercice 2022 sera attribué au capital de l'organisation (CHF 37'324).

6.6.2 Capital libre généré

Le capital libre généré progresse de CHF 119'418 avec les allocations de frais juridiques remboursés au fonds pour litiges (CHF 15'836), de participations aux excédents sur les contrats d'assurance pour indemnités journalières maladie arrivés à échéance (CHF 81'899) et le remboursement d'une annuité du prêt octroyé par le fonds Perrenoud (CHF 21'683).

6.6.3 Capital lié

Le capital lié augmente de CHF 532'759 avec des montants attribués au fonds d'insertion sociale et professionnelle depuis les réserves de régulation.

6.6.4 Réserves de régulation

Les réserves de régulation diminuent de CHF 156'378 du fait de prélèvements effectués pour couvrir des reliquats négatifs et de montants attribués au fonds d'insertion sociale et professionnelle.

7. Explications sur les postes du compte d'exploitation

7.1 Produits

Les produits sont inférieurs de 9.6 % par rapport au budget, ce qui représente une diminution de CHF 1'198'254. En comparaison avec les comptes 2021, la diminution des recettes est encore plus marquée, avec une baisse de 11.7 %, soit CHF 1'497'669. Les variations s'expliquent comme suit :

Subventions ecclésiastiques

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart comptes 2022 / budget 2022	Ecart en %
Total 300	Subventions	-725'771	-724'871	-725'771	-900	0.1 %
30000	Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	-546'871	-546'871	0	0.0 %
30001	Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	-178'000	-178'900	-900	0.5 %

Les subventions perçues des paroisses de l'arrondissement du Jura et des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont presque conformes au budget.

Dons et contributions affectés et libres

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart comptes 2022 / budget 2022	Ecart en %
Total 301	Dons et contributions affectés et libres	-37'948	-35'000	-34'465	-2'948	8.4 %
30100	Dons et contributions affectés	-15'781	-5'000	-5'000	-10'781	215.6 %
30101	Dons non affectés (campagne financière)	-22'166	-30'000	-29'465	7'834	-26.1 %

L'EPER a renouvelé sa contribution forfaitaire de CHF 5'000 destinée au financement des consultations juridiques relevant du droit d'asile et des étrangers. L'évolution des fonds affectés est présentée dans le tableau sur la variation du capital (voir

pages 13-14). A ce sujet, il y a lieu de relever que le fonds Budget des autres a bénéficié, en sus des versements perçus durant l'exercice pour un montant total de CHF 8'456, d'un transfert de CHF 49'751 représentant le solde du fonds d'aide d'urgence Covid-19 alloué par une fondation privée arrivé à échéance, transfert de fonds réalisé avec le consentement de cette dernière (voir aussi commentaire sous 6.5 Fonds affectés).

Avec un total de CHF 22'166, la campagne financière 2022 n'a pas atteint les objectifs budgétaires (-26.1 %). Les frais de campagne se sont élevés à CHF 10'623 (prestations externalisées). Le produit net de la campagne financière s'élève donc à CHF 11'543.

Ventes de marchandises

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecarts comptes 2022 / budget 2022	Ecarts en %
Total 320	Ventes de marchandises	-864'665	-801'200	-729'832	-63'465	7.9 %

La levée des mesures de restriction liées à la pandémie de Covid-19 ont débouché sur une normalisation des activités commerciales. Le Magasin Regenove a réalisé un chiffre d'affaires record de CHF 564'261 (hors prestations de livraison à domicile), qui traduit bien l'engouement actuel pour le marché de la seconde main. En ce qui concerne le secteur de la gastronomie, il a renoué avec des chiffres d'avant pandémie, avec un chiffre d'affaires global de CHF 300'404 pour les deux restaurants d'entreprise de Tramelan et Biel/Bienne.

Le centre de coûts Magasin Regenove se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2017
Grands meubles	123'665	123'793	122'083	144'383	141'668	147'238
Habitat	92'546	72'965	57'404	54'388	48'543	49'177
Cuisine	60'537	60'720	56'734	62'275	60'306	54'230
Appareils électriques	27'202	26'525	25'078	31'368	34'648	37'342
Papeterie	7'642	7'207	6'656	7'832	7'058	6'854
Enfants et jeux	34'775	32'006	25'531	28'515	26'286	20'300
Mode et textile	112'493	86'844	71'847	107'586	107'683	105'566
Sport et loisirs	23'480	24'337	20'755	22'843	19'613	24'699
Livres et multimédias	65'644	60'484	50'171	63'229	52'438	55'933
Divers et promotions	16'276	11'483	11'365	23'882	26'085	27'996
Total	564'261	506'363	447'624	546'301	524'326	529'335

Sur la base du chiffre d'affaires ci-dessus, la valeur estimée des dons de matériel destiné à la vente est évaluée à CHF 112'852 en 2022 (CHF 101'273 en 2021).

Contributions des mandants et attributions/prélèvements aux réserves issues des excédents

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecarts comptes 2022 / budget 2022	Ecarts en %
Total 340	Contributions mandants	-9'523'324	-10'483'163	-11'109'470	959'839	-9.2 %
34001	OIAS - consultation conjugale et familiale	-75'641	-75'641	-75'641	0	0.0 %
34002	OIAS - désendettement	-112'455	-112'073	-112'073	-382	0.3 %
34003	OIAS - POIAS Jura bernois	-1'884'636	-1'884'636	-1'878'625	0	0.0 %
34010	OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	-6'839'935	-7'711'933	-8'348'175	871'998	-11.3 %
34020	SSIP (POIAS Seeland)	-610'657	-698'880	-694'956	88'223	-12.6 %
37	Attributions/prélèvements réserves issues des excédents	516'999	0	410'654	516'999	

OIAS - Consultation conjugale et familiale, désendettement

Les contributions versées par l'OIAS pour les mandats Consultation conjugale et familiale et Désendettement sont conformes au budget. La contribution portant sur le désendettement a été indexée aux coûts de la vie.

OIAS - POIAS Jura bernois

La contribution cantonale versée est conforme aux attentes et au contrat de prestations. En 2022, le taux d'utilisation des POIAS Jura bernois n'a atteint que 72.6 %. Un solde non-utilisé sur les avances versées par l'OIAS de CHF 516'999 sera remboursé au canton après validation du décompte final.

OAC - Mesures de marché du travail (MMT)

Les cours organisés dans le cadre de la MMT Atelier de candidature français (ACF) se sont tout d'abord majoritairement déroulés avec un nombre restreint de personnes participantes (lors de 9 cours sur 11), avec une réduction proportionnelle du montant facturé à l'OAC à la clé, puis ont été presque tous annulés au 2^{ème} semestre (11 cours annulés), générant ainsi un manque à gagner de CHF 199'964. Le mandat relatif à la MMT Coaching de stabilisation (CS), avec un plafond initial de 1'200 heures pour l'année 2022, a été étendu à 1'950 heures sur l'ensemble de l'année. Au final ce sont 1'770.5 heures qui ont été décomptées et payées, ce qui s'est traduit par un accroissement de recettes de CHF 45'185 par rapport au budget. Pour la MMT Conseil en candidature en langue française (CC), ce sont 1'066 heures qui ont pu être facturées sur les 1'200 heures prévues, ce qui représente un manque à gagner de CHF 25'468. Quant à la MMT Bewerbungsberatung en langue allemande (BB), seules 988 sur les 1'400 heures budgétées ont pu être facturées, ce qui se traduit par une diminution des recettes de CHF 67'941. Les montants versés par l'OAC pour les MMT IPplus, BINplus et Transfert sont conformes aux montants convenus contractuellement et figurant au budget 2023. Pour les MMT IP et BIN/IP, l'OAC a sollicité une diminution de 10 places annuelles dans chacune de ces MMT (de 50 à 40 places annuelles), motivée par un faible taux d'occupation de celles-ci. Exigée par l'OAC à compter du 1^{er} avril 2022 seulement, cette réduction de places annuelles a été introduite au 1^{er} janvier 2022 déjà, par convenance mutuelle. Ces deux diminutions du nombre de places annuelles représentent à elles seules une diminution des recettes de CHF 623'810 par rapport au budget.

SSIP - POIAS Seeland

Le Service spécialisé pour l'intégration professionnelle (SSIP) Seeland dirigé par la Ville de Biel/Bienne a versé un montant de CHF 610'657, ceci compte tenu d'un taux d'utilisation des capacités de 87.4 %.

Autres recettes

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart comptes 2022 / budget 2022	Ecart en %
Total 360	Autres recettes	-686'772	-475'500	-630'265	-211'272	44.4 %

Des loyers et charges de CHF 415'485 ont été facturés pour les locaux de la rue de la Promenade 14 à Tramelan (bâtiment hors-exploitation). A cela s'ajoutent des remboursements de frais juridiques engagés dans le cadre d'un litige pour CHF 15'836 (montant attribué au fonds pour litiges) ainsi que des participations aux excédents sur les contrats d'assurance pour indemnités journalières maladie arrivés

à échéance pour CHF 40'091 (montant attribué au fonds pour le personnel). Par ailleurs, les prestations effectuées pour des tiers ont été bien plus conséquentes que prévu (prestations du service de ramassage, prestations diverses du centre de compétence travail, etc.).

7.2 Charges

Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecarts comptes 2022 / budget 2022	Ecarts en %
4	Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers	724'885	1'054'075	724'877	-329'190	-31.2 %
Total 400	Charges de matériel	332'933	502'986	304'083	-170'053	-33.8 %
Total 420	Achat de marchandises destinées à la revente	177'244	199'780	157'370	-22'536	-11.3 %
Total 440	Prestations / travaux de tiers	214'707	351'309	263'424	-136'602	-38.9 %

Les charges de matériel sont comparables à celles de 2021. La mise en place d'un contrôle des coûts spécifiques du secteur gastronomie et l'application de mesures correctives a permis de conserver des achats de nourriture inférieurs au budget, ceci malgré une fréquentation des restaurants en hausse. Les prestations réalisées par les sous-traitants dans le cadre des POIAS - Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail à Reconvilier (SSEVT) et la commune de Saint-Imier - ont été très inférieures au budget prévu. Les allocations d'initiation au travail (AIT) versées aux employeurs dans le cadre d'une reprise d'emploi se sont avérées conformes au niveau attendu.

Charges de personnel

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecarts comptes 2022 / budget 2022	Ecarts en %
5	Charges de personnel	8'296'265	9'213'211	8'351'788	-916'946	-10.0 %
Total 500	Salaires	6'989'077	7'621'654	6'995'830	-632'577	-8.3 %
Total 570	Charges sociales	1'127'662	1'384'427	1'136'763	-256'765	-18.5 %
Total 580	Autres charges du personnel	157'116	142'000	203'912	15'116	10.6 %
Total 590	Personnel externe et temporaire	22'410	65'130	15'283	-42'720	-65.6 %

Avec la diminution des places annuelles dans les MMT IP et BIN/IP, des heures prestées pour les MMT CC et BB ainsi qu'une fréquentation moindre des programmes POIAS Jura bernois et de ceux réalisés sur mandat du SSIP (POIAS Seeland), il a été renoncé à un certain nombre d'engagements et procédé à des rocadés de personnel à l'interne. Ces mesures ont permis de contenir les charges de personnel et de les maintenir à un niveau comparable à celles de l'exercice 2021, qui soit supportable en regard de la diminution des contributions perçues. Dans ce contexte, le recours à du personnel externe a également été limité.

Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustement et résultats financiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart comptes 2022 / budget 2022	Ecart en %
6	Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustements, résultats financiers	1'738'994	2'252'447	2'389'773	-513'453	-22.8 %
Total 600	Charges de locaux	862'226	836'838	837'764	25'388	3.0 %
Total 610	Entretien, réparations et remplacement	69'718	264'391	611'156	-194'673	-73.6 %
Total 620	Charges de véhicules et de transport	43'487	61'900	46'850	-18'413	-29.7 %
Total 630	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	43'397	69'160	45'901	-25'763	-37.3 %
Total 640	Charges d'énergie et évacuation des déchets	138'541	133'360	108'250	5'181	3.9 %
Total 650	Charges d'administration	133'256	193'063	117'926	-59'807	-31.0 %
Total 657	Charges et leasing informatique	227'814	207'608	337'180	20'206	9.7 %
Total 670	Autres charges d'exploitation	15'094	10'785	16'281	4'309	39.9 %
Total 680	Amortissements et ajustements de valeur	198'374	459'241	252'814	-260'868	-56.8 %
Total 690	Charges financières	7'965	16'100	16'309	-8'135	-50.5 %
Total 695	Produits financiers	-879	0	-658	-879	

Charges de locaux

Les surfaces effectivement louées sur le site de Biel/Bienne pour les MMT BIN/IP, CS et BB ont été un peu plus importantes que celles prévues selon budget, qui étaient basées sur les offres réalisées lors des soumissions relatives à chacune d'entre elles.

Entretien, réparations et remplacement

Au vu de l'évolution des produits, il a été renoncé à différentes dépenses prévues sur l'exercice, seuls les travaux déjà débutés en 2021 et les travaux indispensables et/ou de mise en conformité ont été effectués. En raison du projet d'assainissement thermique du bâtiment de la Promenade 14 à Tramelan actuellement en cours, différents travaux ont été mis en veille, dans l'attente de clarifications ultérieures.

Charges de véhicules et de transport

Un entretien régulier et un suivi attentif ont permis de bien maîtriser les coûts, ceci nonobstant un parc de véhicules vieillissant.

Assurances-choses, droits, taxes, autorisations

Le portefeuille d'assurances n'a pas fait l'objet d'adaptations notables. Les charges restent en phase avec celles de l'exercice 2021.

Charges d'énergie et évacuation des déchets

Les charges d'immeuble sont comptabilisées au brut avec dissociation des charges encaissées et décaissées. Malgré un stock de mazout reporté à fin 2021 à bas prix, les charges de mazout ont pris l'ascenseur (CHF 69'254 en 2022 contre CHF 44'116 en 2021), ceci en lien avec l'augmentation des prix de ce combustible durant l'année 2022. La consommation électrique sur le bâtiment de la Promenade 14 à Tramelan a légèrement augmenté en 2022. Les frais de traitement et d'évacuation des déchets liés principalement au centre de coûts Ramassage sont restés sensiblement inférieurs aux prévisions.

Charges d'administration

Les charges d'administration ont été moins élevées qu'escomptées selon budget, principalement du fait du recours limité à des prestations de conseil externe et à une parfaite maîtrise des dépenses de bureau. Elles regroupent les fournitures de bureau de l'administration, les charges téléphoniques, les frais de port, les frais d'insertion et publications, les cotisations, les frais de comité, de représentation, les frais de révision et de conseil externe. A noter que la contribution annuelle à l'Association suisse des Centres sociaux protestants (CSP.ch) est désormais comptabilisée sous cette rubrique (sous charges financières jusqu'à présent).

Charges informatiques

Plusieurs contrats de maintenance de logiciels informatiques ont dû être renouvelés avec un accroissement des coûts à la clé, ceci principalement compte tenu de l'extension du réseau intervenu en cours d'année sur le site de Biel/Bienne.

Amortissements et ajustement de valeur

Les investissements réalisés durant l'exercice 2022 de CHF 579'172 (montant inscrit au budget : CHF 795'000) de même que le report du solde à amortir de l'exercice 2021 sont inférieurs aux prévisions, ce qui génère une diminution des amortissements par rapport au budget.

Charges et produits financiers

La charge d'intérêts reste inchangée sur les hypothèques, à CHF 7'900. Sur de courtes périodes en cours d'année, des intérêts négatifs ont malheureusement dû être consentis. Au vu des taux rémunérateurs des obligations et bons de caisse, de la volatilité des marchés financiers, il n'a été procédé à aucun placement de liquidités.

Variation des fonds affectés et du capital de l'organisation

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart comptes 2022 / budget 2022	Ecart en %
Variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	524'012	0	1'296'935	524'012	

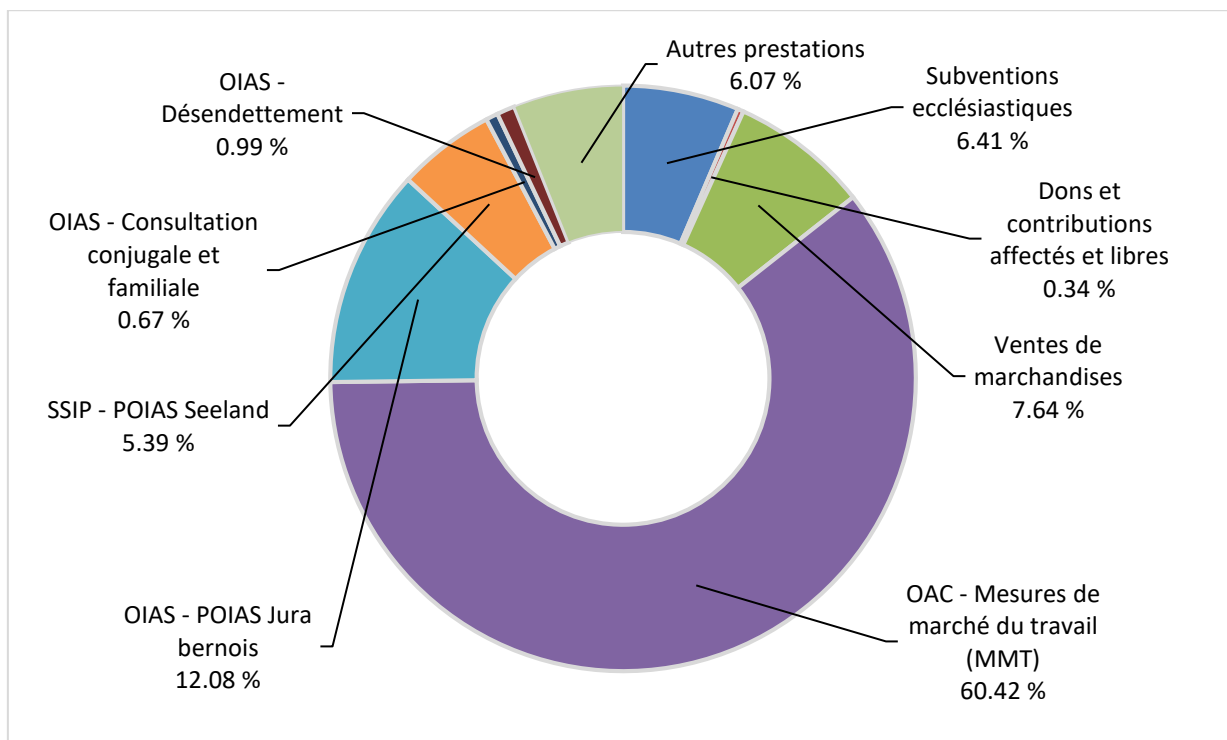
La variation des fonds affectés et du capital de l'organisation sont présentées dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 (voir pages 13-14) et dans les explications sur les postes du bilan (voir sous chiffres 6.5 et 6.6, pages 19-20).

Résultat

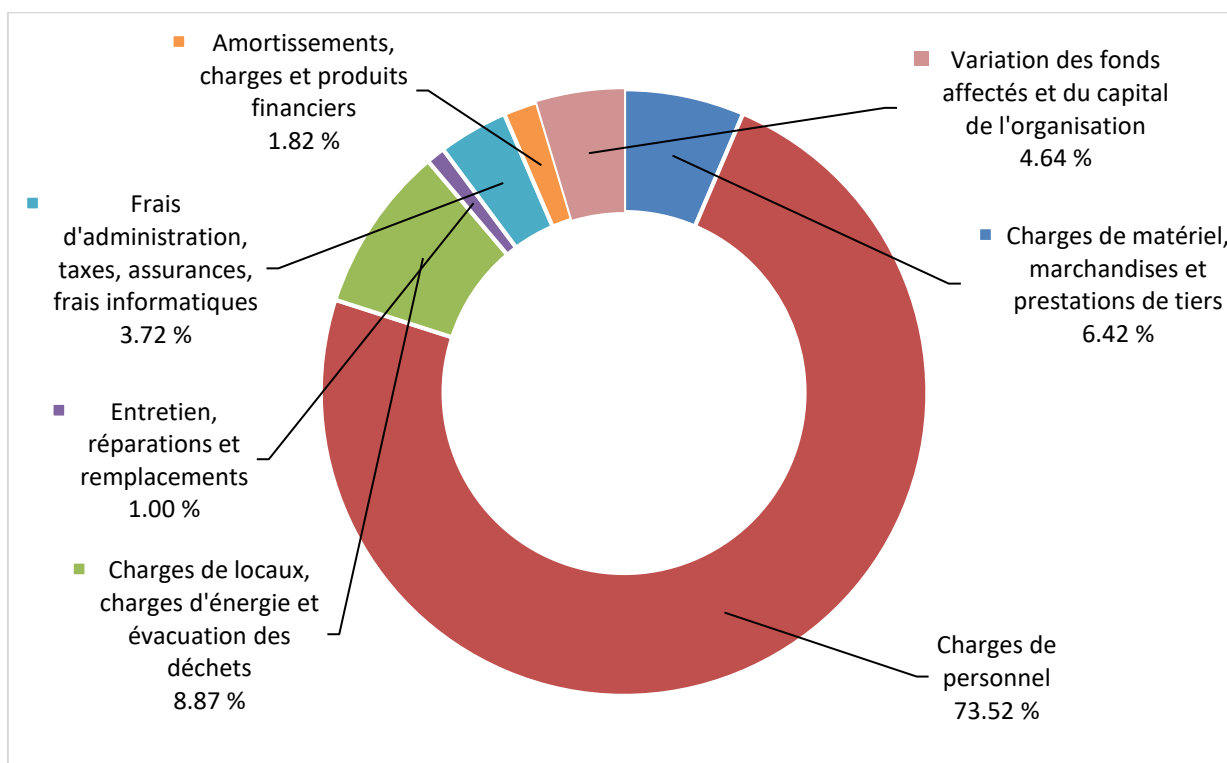
COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart compte 2022 / budget 2022	Ecart en %
Résultat	37'324	0	55'776	37'324	

L'exercice 2022 débouche sur un résultat positif de CHF 37'324 provenant des activités du centre de coûts Direction et consultation. Cet excédent de recettes sera attribué au capital de l'organisation.

Répartition des revenus



Répartition des charges



8. Opérations hors bilan

8.1 Engagements conditionnels

Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun cautionnement, obligation de garantie ou constitution de gages en faveur de tiers. Une cédula hypothécaire de CHF 1'500'000 en 1^{er} rang garantit le prêt bancaire de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan.

8.2 Autres engagements

Le CSP Berne-Jura a contracté des baux à loyer avec des échéances correspondant aux durées définies dans les contrats-cadre signés avec les mandants. Il n'a souscrit à aucun leasing.

9. Événements déterminants intervenus après la date de l'établissement du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le comité, aucun événement déterminant n'est intervenu qui pourrait modifier la pertinence des comptes annuels, respectivement qui devrait être publié ici.

10. Equivalents plein-temps

Le CSP Berne-Jura comptait 95.8 équivalents plein-temps (dont 54.3 occupés par des femmes et 41.5 par des hommes) au 31.12.2022 contre 95.8 au 31.12.2021.

11. Rémunérations versées aux organes de gestion stratégique et à la direction opérationnelle

Le comité du CSP Berne-Jura œuvre bénévolement. Les salaires versés aux membres de la direction opérationnelle représentent un montant de CHF 622'106 pour 4.2 équivalents plein temps et sont constitués du traitement brut, 13^{ème} salaire inclus, des cotisations de l'employeur (allocations non comprises).

Chiffres-clé en bref

Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation et l'annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actifs mobilisés		
Liquidités (caisse, CCP, banques)	8'761'199	8'050'337
Placements cotés en bourse et autre papiers valeurs (valeur ou évaluation au 31.12.)	-	-
Participations	-	-
Créances provenant de livraisons et prestations et comptes de régularisation de l'actif	1'447'737	1'379'353
Provision pour créances douteuses	-	-
Immobilisations corporelles meubles		
Coûts d'acquisition du mobilier, système informatique, installations, véhicules	4'453'420	3'989'168
Correction de valeur du mobilier, système informatique, installations, véhicules	-3'890'450	-3'806'996
Valeur résiduelle	562'970	182'172
Immobilisations corporelles immeubles		
Immeuble, rue de la Promenade 14, 2720 Tramelan, feuillet 2376		
Coûts d'acquisition	1'900'000	1'900'000
Correction de valeur	-899'951	-899'951
Valeur comptable nette	1'000'050	1'000'050
Valeur officielle (dernière évaluation 28.07.2020)	2'447'400	2'447'400
Hypothèque et prêts	500'000	500'000
Cédule hypothécaire en 1er rang	1'500'000	1'500'000
Passif		
Dettes à court terme, créanciers et compte de régularisation du passif	1'601'658	1'321'448
Hypothèque (banque)	500'000	500'000
Autres prêts de tiers soumis à intérêts	-	-
Fonds, réserves, réserves issues des excédents, capital de l'organisation	9'632'974	8'780'463
Dons et contributions affectés et libres		
Dons et contributions affectés	15'781	5'000
Campagne financière non-affectée	22'166	29'465
Détail des contributions nettes		
Paroisses membres	546'871	546'871
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	178'900	178'900
Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) et SSIP Ville de Biel/Bienne (mandats consultation conjugale et familiale, désendettement, POIAS), montant net après décomptes finaux	2'166'390	2'162'927
Office de l'assurance-chômage (OAC) - Mesures de marché du travail (MMT)	6'839'935	8'348'175
Réserves latentes		
Dissolution nette déterminante de réserves latentes	-	-
Opérations hors bilan		
Engagements conditionnels	Chiffre 8.1	Chiffre 8.1
Autres engagements (contrats de location de longues durée)	Chiffre 8.2	Chiffre 8.2
Equivalents plein-temps		
Le nombre d'équivalents plein-temps s'élevait au 31.12.	95.8	95.8

Rapport de l'organe de révision



Tél. 032 322 25 42
Fax 032 322 25 83
Rue de la Gare 25
2502 Biel-Bienne
E-mail: info@augsburger-fiduciaire.ch

Centre social protestant Berne-Jura
Rue Centrale 59
2740 Moutier

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint Comptes annuels 2022 du CSP Berne-Jura

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'ensemble des activités et programmes du CSP Berne-Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité du CSP alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux SWISS GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Biel/Bienne, 27 mars 2023

AUGSBURGER SA FIDUCIAIRE

Alain Augsburger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Annexes : bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation du capital et annexe

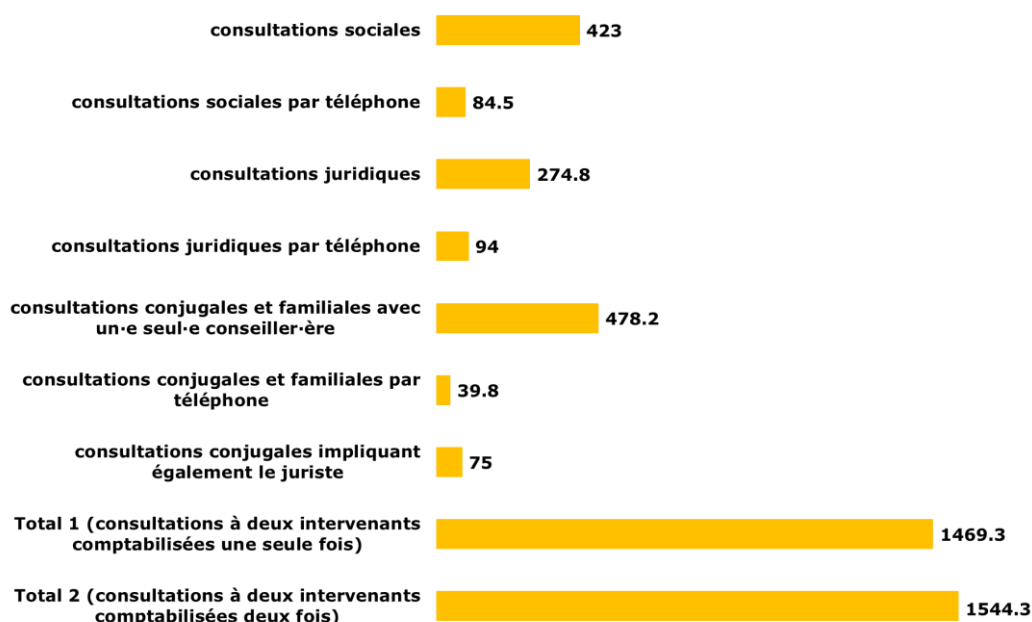
Direction et consultation

Le centre de coûts Direction et consultation inclut l'ensemble des coûts relatifs aux secteurs social et dettes, couples et familles et juridique, aux services centraux ainsi que, pour partie seulement, ceux de la direction du CSP Berne-Jura. Les coûts de cette dernière sont en effet aussi imputés aux autres centres de coûts bénéficiant également de ses prestations.

L'activité des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique en chiffres

En 2022, les heures de consultation fournies par ces différents secteurs se répartissent comme suit :

Nombre de consultations fournies par secteur (en heures)



L'an dernier, les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura ont réalisé 1'544.3 heures de consultation au total, soit 164 heures de moins qu'en 2021 (-9.6 %). Ce chiffre comprend aussi bien les consultations en face à face que les consultations téléphoniques, les prestations nécessitant deux intervenants (75 heures) étant comptabilisées deux fois.

Les heures de consultation sociale en face à face s'inscrivent en nette baisse par rapport à 2021. Elles s'élèvent à 423 heures (-85.6 heures, soit -16.8 %), dont 412 heures en lien avec des difficultés financières (-81.8 heures, soit -16.5 %). Il en va de même en ce qui concerne la permanence téléphonique hebdomadaire du secteur social et dettes (le jeudi matin de 10h00 à 12h00), avec 317 appels (contre 409 l'an dernier), pour un total de 84.5 heures (soit -39.7 heures ou -32 % par rapport à 2021). 146 d'entre eux ont débouché sur une proposition d'entretien en face à face (2021 : 170).

Avec un total de 478.2 heures (-20.1 heures ou -4 % par rapport à 2021), les heures de consultations conjugales et familiales en face à face sont en légère diminution. Ce total inclut 60 heures dévolues aux 3 groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, 49 heures consacrées aux 6 groupes de parole et de soutien pour couples, 4 heures utilisées pour la tenue d'un groupe de préparation au mariage ainsi que 23.1 heures réalisées dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés, préparations non incluses. Concernant les heures de consultation par téléphone dans ce secteur, elles s'élèvent à 39.8 heures (+4.5 heures), ce qui représente une augmentation de 12.8 %. Il y a lieu de préciser que ces heures incluent 2 heures de téléphone (9 appels) dans le cadre de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien.

Au niveau du secteur juridique, le nombre d'heures de consultation en face à face réalisées en 2022 est légèrement plus faible que durant l'exercice précédent (-11.3 heures), avec un total de 274.8 heures, ce qui représente une diminution de -3.9 %. Les consultations juridiques fournies par téléphone ont été presque aussi nombreuses que l'année précédente : 279 personnes (2021 : 282) ont consulté notre juriste par téléphone en 2022, pour un total de 94 heures (-1.8 heures). 46.7 % (2021 : 53.4 %) des consultations en face à face traitaient du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour près des deux tiers), 31.7 % (2021 : 29.5 %) du droit civil (séparation, divorce, filiation, successions), 8.7 % (2021 : 5.7 %) du droit des assurances sociales, 3.5 % (2021 : 5.2 %) du droit des obligations et 1.2 % (2021 : 0.5 %) du droit pénal. Par ailleurs, 8.2 % des consultations juridiques en face à face étaient en lien avec des problèmes financiers (2021 : 5.7 %). En ce qui concerne les consultations par téléphone, 47.5 % relevaient du droit civil, 27.6 % du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers), 6.5 % du droit des obligations, 5.8 % concernaient les assurances sociales et 4.7 % le droit pénal. 7.9 % des consultations téléphoniques concernaient des problématiques juridiques en lien avec des problèmes financiers.

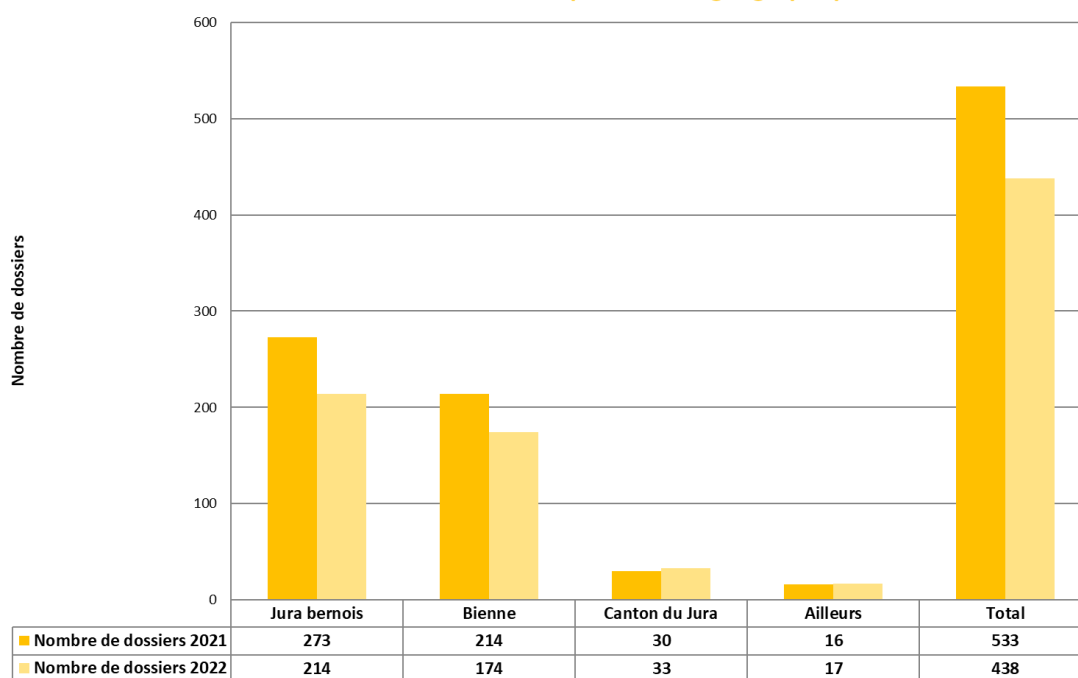
Il y a encore lieu de relever que 58 couples (2021 : 55) ont bénéficié des consultations pour conjoints en désaccord sur leur avenir, impliquant juriste et conseiller conjugal. 75 heures y ont été consacrées en 2022 (2021 : 80 heures), pour un total de 60 consultations (2021 : 64).

Pour les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique dans leur ensemble, le nombre de dossiers actifs s'élève à 438, soit 95 de moins que l'an dernier. Il faut préciser que ce chiffre ne prend pas en compte les 16 personnes ayant participé à des groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, pas plus que les 18 personnes ayant fréquenté des groupes de parole et de soutien pour couples ou encore les 13 enfants rencontrés dans le cadre des groupes de parole pour enfants et adolescents de parents séparés ou divorcés. La répartition des dossiers par secteur demeure assez stable : 42.1 % des dossiers relevaient du secteur social et dettes (2021 : 46.1 %), 31.7 % du secteur couples et familles (2021 : 27 %) et 26.2 % du secteur juridique (2021 : 26.9 %).

Il n'y a que peu de modifications par rapport à l'année dernière concernant la provenance géographique des usagères et usagers pour l'ensemble des trois secteurs susmentionnés. On constate une diminution du nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées dans le Jura bernois (214 contre 273 en 2021) ainsi que du nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées à Bienne (174 contre 214).

Le nombre des dossiers de personnes domiciliées dans le canton du Jura est quant à lui en très légère augmentation (33 contre 30). En d'autres termes, 39.7 % des dossiers actifs en 2022 provenaient de Biel/Bienne (2021 : 40.2 %), 48.9 % du Jura bernois (2021 : 51.2 %) et 7.5 % du canton du Jura (2021 : 5.6 %). Sur les 214 dossiers de personnes ou ménages domiciliés dans le Jura bernois, 63.1 % proviennent de l'ancien district de Moutier (2021 : 67.4 %), 33.6 % du Vallon de Saint-Imier ou de Tramelan (2021 : 27.5 %) et 4.2 % de La Neuveville ou du Plateau de Diesse (2021 : 5.1 %).

Nombre de dossiers traités et provenance géographique



Les nouveaux dossiers représentent 55.1 % du total (2021 : 53.4 %), à savoir 245 dossiers (235 en 2021). En d'autres termes, plus de la moitié des personnes ou ménages reçus n'avaient encore pas eu recours aux prestations des secteurs social et dettes, couples et familles ou juridique du CSP Berne-Jura, du moins pas au cours des dix dernières années. Les dossiers restants sont ceux demeurés ouverts à fin 2021 ou des dossiers de personnes ou ménages ayant déjà consulté le CSP Berne-Jura au cours des 10 dernières années (200 dossiers, soit 5 de moins qu'en 2021). 44 % des dossiers concernent des couples (2021 : 40 %). Enfin, le nombre de dossiers de personnes avec des difficultés financières a diminué de 9.5 % (218 dossiers contre 241 en 2021).

En 2022, 704 personnes ont été reçues dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique (2021 : 679). Les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien sont comprises dans ce chiffre. En incluant les consultations par téléphone qui n'ont pas débouché sur un entretien en face à face, 1'088 personnes ont été en relation avec l'un ou l'autre des intervenants des trois secteurs susmentionnés (2021 : 1'231).

Prévention du surendettement auprès des jeunes

Durant l'année passée sous revue, toutes les actions de prévention du surendettement des jeunes et jeunes adultes dans le cadre du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) planifiées ont pu être réalisées. 153.5

heures ont été consacrées à cette activité en 2022 (2021 : 117 heures) en lien avec les 27 interventions effectuées dans les classes de 2^e année du ceff (2021 : 24) durant l'année passée sous revue, pour un total de 69 heures (2021 : 64.75 heures), ce qui représente une augmentation de 6.5 % par rapport à l'année précédente. 294 apprenti·e·s ont participé, dans le cadre des cours de culture générale, à ces modules de prévention à l'endettement (2021 : 280). A la demande d'un grand groupe horloger (Swatch Group), et ceci pour la deuxième année consécutive, une formation d'une matinée a été mise sur pied, à laquelle 80 apprenti·e·s ont pu prendre part (2021 : 86). Les responsables se sont montrés très enthousiastes eu égard à cette intervention et ont fait part de leur intérêt à poursuivre la collaboration. 78 % des personnes participantes se sont déclarées satisfaites à l'issue des différents modules réalisés (2021 : 85 %). 93 % des jeunes interrogés pensent qu'il est important que ce thème soit abordé à l'école. Comme les années précédentes, un nombre important d'élèves (15 %), estime avoir déjà été confrontés à la problématique des dettes. Ci-après, deux exemples illustratifs des remarques recensées :

"C'était intéressant et je m'en servirai pour le futur."

"Je trouve que c'est un sujet qui mérite d'être abordé à l'école. Je trouve très important d'en parler."

Durant l'année passée sous revue, les 4 CSP de Suisse romande ont poursuivi le travail de réactualisation des outils pédagogiques communs "Les ficelles du budget", démarche entreprise avec le précieux soutien financier de la Loterie Romande. En collaboration avec les intervenant·e·s des différents CSP de Suisse romande, les éléments suivants du projet ont pu être finalisés courant 2022 : manuel d'utilisation de la mallette pédagogique, cartes à thèmes (photo-langage), jeu sur les valeurs "le juste prix" ainsi que des cartes permettant aux élèves de donner un feedback sur leurs émotions à la fin de l'intervention. Les outils suivants sont encore en travail : diaporama relatant le parcours d'un jeune qui s'endette, un jeu permettant de travailler sur les postes du budget ainsi que des brochures avec des informations générales. Durant l'année passée sous revue, 36.75 heures (2021 : 14 heures) auront été consenties à l'échelon du CSP Berne-Jura pour ce travail de refonte d'outils pédagogiques destinés à la prévention du surendettement auprès des jeunes.

Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées

Réalisés conjointement avec Caritas Jura depuis 2013, ces groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées proposent un parcours de 8 rencontres à quinzaine, avec pour finalité de permettre aux personnes participantes de cheminer ensemble et de se soutenir mutuellement dans le processus souvent éprouvant de la séparation ou du divorce. Le rôle de la conseillère conjugale et du conseiller conjugal présents consiste à garantir le cadre de ces rencontres, à accompagner les personnes participantes dans leurs émotions et leur vécu et à travailler en groupe les thématiques actuelles qui sont les leurs.

En 2022, la situation sanitaire s'est normalisée, ce qui a permis de revenir au déroulement habituel de ces groupes de parole. 3 groupes (2021 : 3 également) ont pu être mis sur pied durant l'année passée sous revue. Ils ont rassemblé 16 personnes (2021 : 12), 10 femmes et 6 hommes. 7 personnes étaient domiciliées dans le Jura bernois et la région biennoise et 9 provenaient du canton du Jura. Le

premier groupe s'est déroulé à Biel/Bienne, tandis que le second et le troisième ont été organisés à Delémont.

Les bilans tirés par les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien sont très positifs. Des liens de soutien se créent entre elles durant les soirées et ceux-ci se maintiennent souvent à l'issue des parcours effectués conjointement.

Groupes Ma Famille Autrement

Les groupes de parole Ma Famille Autrement destinés à offrir un espace de parole aux enfants de couples séparés ou divorcés du Jura, du Jura bernois et de Biel/Bienne sont réalisés par une spécialiste du CSP Berne-Jura dûment formée à ce type d'interventions, qui intervient également sur mandat de Caritas Jura. Ces groupes peuvent être proposés en fratrie, en individuel ou pour un groupe d'enfants de la même tranche d'âge issus de familles différentes.

4 groupes se sont déroulés en 2022 (2021 : 3). Un premier groupe s'est rencontré à Delémont avec 4 enfants de 4 à 10 ans provenant de deux familles différentes domiciliées dans le Jura. Un deuxième groupe a été mis sur pied à Bienne. Il était composé de 3 enfants de 6 à 10 ans issus de deux familles domiciliées dans le Jura bernois cette fois-ci. Un troisième groupe, composé de 3 enfants âgés de 9 à 13 ans, domiciliés dans le Jura, a eu lieu à Delémont. Finalement, un quatrième groupe, composé de 3 enfants issus d'une seule et même famille habitant le Jura bernois, âgés de 7 à 12 ans, s'est retrouvé à Bienne.

Il y a encore lieu de relever ici qu'un entretien avec des parents a eu lieu en 2022 dans la perspective de la mise sur pied d'un groupe en 2023, coanimé avec une collaboratrice de la fondation As'trame. Des entretiens téléphoniques ont également été réalisés sans que ceux-ci ne débouchent toutefois sur des parcours par la suite.

Deux nouveaux projets en faveur des enfants

Deux nouveaux projets en faveur des enfants ont été conçus pour compléter le dispositif actuel du secteur couples et familles du CSP Berne-Jura. Ils ont été développés en collaboration avec la fondation As'trame et Caritas Jura. Le premier d'entre eux, financé principalement par la Chaîne du bonheur, consistait en la mise en place de groupes de soutien pour des enfants exposés à de la violence domestique ou à une grave instabilité familiale. Malgré plusieurs entretiens préalables avec deux familles, domiciliées dans le canton du Jura, pour l'une et à Bienne, pour l'autre, aucun groupe de soutien de ce type n'a pu être mis sur pied durant l'année passée sous revue (2021 : 1 groupe). Quant au second projet, qui s'adressait aux enfants et adolescents confrontés à une situation de deuil, il n'a finalement pas pu se concrétiser, la demande faisant là aussi défaut.

Préparation au mariage

Les parcours de préparation au mariage religieux, proposés dans le cadre du regroupement de paroisses "Par8", mis en veille en raison de la pandémie en 2020 et 2021, ont pu à nouveau se dérouler normalement durant l'année passée sous revue. Le conseiller conjugal du CSP Berne-Jura a animé l'une des trois soirées d'un parcours de préparation au mariage religieux. 8 couples (2019 : 9) ont pu être accompagnés dans ce cadre. Les échanges ayant eu lieu à cette occasion ont permis une sensibilisation à propos des vicissitudes de la vie conjugale et familiale de nos

jours. Cette intervention constitue une activité de prévention pertinente, dans la mesure où les couples tardent souvent à solliciter de l'aide lors de difficultés conjugales, alors qu'il y aurait lieu de faire appel à un soutien professionnel sans trop tarder, afin d'éviter que la situation ne dégénère ou s'envenime.

Groupes de parole et de soutien pour couples

Depuis 2017, Caritas Jura et le CSP Berne-Jura proposent conjointement des groupes de parole et de soutien pour couples. Cette offre fait suite aux besoins exprimés en consultation conjugale par certains couples suivis par l'une ou l'autre des deux institutions de pouvoir échanger à propos de leur expérience de vie avec d'autres couples. Afin de répondre à ce besoin, un parcours de 4 soirées est proposé.

En 2022, 6 groupes de ce type (2021 : 8) ont pu être organisés, pour un total de 22 personnes participantes (2021 : 38). Les rencontres se sont déroulées à Moutier et à Biel/Bienne. 7 couples du Jura bernois et 4 du canton du Jura en ont bénéficié.

Les couples ayant participé à ces parcours de 4 soirées ont dressé, là aussi, un bilan très positif de leur parcours. Le temps de partage avec les autres couples ainsi que les thématiques traitées ont été très appréciés.

Permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien

La permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien fonctionne du lundi au jeudi entre 12h30 et 14h00 au numéro 0840 420 420 et il est également possible de la solliciter par courriel en dehors de ces plages horaires. Elle permet d'avoir un accès direct et rapide à une professionnelle ou un professionnel du couple et de la famille, de déposer quelque chose de lourd qui vient de se produire, de recevoir écoute, conseils et soutien, d'obtenir des renseignements sur la consultation conjugale et familiale ou encore d'être orienté vers la bonne personne ou le service compétent compte tenu de la problématique rencontrée. Elle est assurée à tour de rôle par des spécialistes de la relation de couple de trois institutions partenaires (le CSP Berne-Jura, Caritas Jura et le CSP Neuchâtel).

Durant l'exercice passé sous revue, la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien a été sollicitée à 41 reprises durant l'année (2021 : 53), 30 fois par téléphone (2021 : 33) et 11 fois par courriel (2021 : 20). Sur les 41 sollicitations, 23 ont été effectuées par des femmes et 18 par des hommes. La pertinence de cette permanence téléphonique se vérifie notamment par le fait que la plupart des interventions (34) ont débouché sur une prise directe de rendez-vous de consultation conjugale, familiale ou sur une orientation vers un service de consultation conjugale.

Réseau familles solidaires

Les différents projets décrits ci-après, destinés à soutenir plus largement les familles nombreuses et monoparentales de condition modeste avec lesquelles soit le CSP Berne-Jura, soit Caritas Jura sont en interaction, sont réunis sous l'appellation "Réseau familles solidaires", réseau géré par un groupe de pilotage paritaire mis en place par les deux institutions pour superviser l'ensemble des projets.

Week-ends familles

En 2022, les 3 week-ends familles annuels destinés à des familles en situation de précarité économique ont pu se dérouler dans de bonnes conditions, après les annulations consécutives en 2020 et 2021, dues à la pandémie. Les 3 week-ends

offerts se sont déroulés en mai, juin et septembre sur les hauteurs de Tramelan. Ils ont bénéficié à 11 familles (46 personnes), 16 adultes et 30 enfants qui provenaient du Jura bernois, de Bienne et du canton du Jura. Les activités étaient nombreuses et variées : jeux de société, atelier bricolage, confection de bourse en cuir et de scoubidou, promenade dans la nature et soirée loto. Parents et enfants profitent pleinement de ces moments de ressourcement propices à la détente, à la discussion et aux échanges. Les familles sont encadrées par des professionnel·le·s du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura, ainsi que par 4 bénévoles dont les prestations sont toujours très appréciées.

Journée des familles

La journée des familles a eu lieu le 12 février 2022. 9 adultes et 16 enfants issus de 7 familles, dont 2 en provenance du CSP, y ont pris part. Au programme : bricolages et balade au Weissenstein. L'équipe d'encadrement était composée d'une professionnelle, d'une stagiaire et de 5 bénévoles. Les familles ont apprécié cette journée et étaient reconnaissantes de pouvoir participer à une telle rencontre.

Vacances d'été pour familles

En 2022, les deux institutions organisatrices - Caritas Jura et le CSP Berne-Jura - ont pu à nouveau organiser la traditionnelle semaine de vacances pour familles, après avoir proposé pendant deux ans - en raison de la pandémie - une solution de remplacement qui consistait à accorder aux familles un soutien financier pour des vacances individuelles. La quatrième édition de cette semaine de vacances s'est déroulée à Champéry du 24 au 29 juillet 2022. 12 familles ont pris part à cette semaine de vacances, soit 46 personnes, 14 adultes et 32 enfants. En plus de 2 personnes responsables, 5 personnes bénévoles se sont aimablement mises à disposition pour ces vacances. Comme à l'accoutumée, une rencontre préalable avec les familles a également été mise sur pied. Les personnes participantes - tant les familles participantes que les bénévoles impliqués - ont beaucoup apprécié ce séjour à Champéry. Toutes ces personnes sont reparties riches de belles expériences et de nouveaux contacts.

Ramassage et Magasin Regenove

Description

A l'instar de ceux des CSP Genève, Vaud et Neuchâtel, le service de ramassage du CSP Berne-Jura prend en charge meubles, textiles, bibelots et autres objets en tout genre en bon état, sur simple demande téléphonique, pour autant qu'ils soient aisément commercialisables. Il a pour vocation d'assurer l'approvisionnement du Magasin Regenove en marchandise de seconde main de bonne qualité. Il offre des emplois non rémunérés (volontariat), avec un encadrement professionnel, à des personnes au bénéfice de l'aide sociale souhaitant mettre leurs compétences en valeur dans le cadre d'une petite entreprise de services dynamique, orientée sur les besoins de la clientèle. Les emplois offerts en son sein constituent une offre complémentaire aux Programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS). Ils s'adressent uniquement à des personnes véritablement intéressées à travailler et désireuses de s'investir dans le cadre d'un projet à dimension à la fois écologique et sociale, qui fonctionne selon l'adage "Quand le surplus des uns fait le bonheur des autres".

Chiffres clés

En 2022, le service de ramassage s'est rendu au domicile de 313 clients-donateurs (2021 : 369). 24 débarras d'appartements ou de maisons ont été effectués en sus (2021 : 28). Il a accueilli 10 volontaires (2021 : 7), dont 2 femmes. Le nombre de personnes présentes simultanément était en moyenne de 6 (2021 : 4). Les volontaires provenaient de 7 localités différentes (2021 : 5), à savoir : Biel/Bienne (1), Moutier (1), Nidau (1), Reconvillier (1), Saint-Imier (3), Tavannes (2) et Tramelan (1). Aux 10 volontaires susmentionnés s'ajoutent 21 personnes (2021 : 18) ayant effectué des travaux d'intérêt général (TIG) sur mandat du Service de probation du canton de Berne pour un total de 1'403 heures. En 2022, 33'995 clients se sont rendus dans notre Magasin Regenove de Tramelan (2021 : 30'116), 189'702 articles y ont été vendus (2021 : 181'140) et 278 livraisons ont été effectuées par le service de livraison (2021 : 344). Sans prendre en compte les livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Tramelan, s'est élevé à CHF 564'261 (2021 : CHF 506'363).

Déroulement

Avec la levée des mesures de restriction liées à la pandémie de Covid-19, les activités du service de ramassage et du Magasin Regenove ont pu à nouveau se déployer normalement. Le Magasin Regenove a profité d'un regain d'intérêt manifeste pour le marché de la seconde main, actuellement en plein essor, qui s'est traduit par un accroissement appréciable de la clientèle et un chiffre d'affaires inégalé jusqu'à ce jour. Malgré des effectifs restreints, le service de ramassage n'a pas ménagé ses efforts pour accomplir sa mission d'approvisionnement du Magasin Regenove. Fait réjouissant, un chauffeur supplémentaire a pu être recruté en novembre, ce qui devrait permettre à l'avenir de réduire quelque peu le temps de prise en charge de la marchandise auprès des donatrices et donateurs. En fin d'année, l'équipe du service de ramassage s'est aussi grandement impliquée dans les travaux préparatoires en vue de l'ouverture d'un second Magasin Regenove sur notre site des Champs de Boujean à Biel/Bienne en janvier 2023, un point de vente conçu comme une filiale du lieu de vente principal de Tramelan. Il y a encore lieu de relever ici que le Magasin Regenove de Tramelan a eu le plaisir, le 17 décembre dernier, de recevoir et d'accueillir toute l'équipe de Cœur à cœur de la RTS, avec une série

d'interviews menés en parcourant les rayonnages d'un magasin pas comme les autres, ceci dans le cadre de son opération annuelle de fin d'année visant à récolter des fonds pour le droit à l'enfance.

Secteur intégration professionnelle et sociale

Centre de compétence Travail

Le centre de compétence Travail du secteur intégration professionnelle et sociale du CSP Berne-Jura (ci-après CC Travail) rassemble l'ensemble des secteurs professionnels accessibles aux personnes participantes des différents programmes d'intégration professionnelle ou sociale comprenant un volet travail pratique, soit la mesure de marché du travail Transfert (voir pages 41 à 42) ainsi que les programmes d'occupation et d'insertion dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) (voir pages 56 à 59). Il inclut la brocante sociale du CSP Berne-Jura, mieux connu sous l'appellation "Magasin Regenove".

Les secteurs professionnels suivants sont actuellement proposés :

- bois et construction, sur le site de Tramelan (Biel/Bienne depuis le 1^{er} décembre),
- métal (serrurerie et mécanique), sur le site de Tramelan,
- dextérité, sur le site de Biel/Bienne,
- gestion technique d'immeubles et nettoyage, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- vente, magasinage et livraisons, sur le site de Tramelan,
- administration, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- gastronomie, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne.

Déroulement

De manière générale, le CC Travail a souffert tout au long de l'année - à des degrés divers - d'un manque de main d'œuvre récurrent du fait d'une réduction importante du nombre de personnes participantes qui lui étaient adressées dans le cadre des POIAS ainsi que par l'entremise de la MMT Transfert (pour son volet Travail pratique), d'un accroissement du nombre de personnes présentes uniquement à temps partiel, mais aussi d'une fragilité accrue de ces personnes. Pareille constellation induit une dotation en personnel en variation constante d'un jour à l'autre, mais aussi d'une semaine à l'autre et d'un mois ou d'un trimestre à l'autre, rendant la planification du travail complexe et souvent aléatoire. Cette situation a souvent mis en péril la réalisation des travaux les plus indispensables pour le bon fonctionnement de l'institution, tels que les travaux de nettoyage (notamment des sanitaires), de ramassage ou de livraison, par exemple. L'exploitation des deux restaurants d'entreprise du secteur professionnel "gastronomie" a également été, çà ou là, compromise de ce fait.

Au second semestre de l'année, l'attention aura porté toujours plus sur la mise en place d'un projet d'extension du site de Biel/Bienne dans la perspective d'une augmentation de l'offre POIAS et de l'implémentation d'une nouvelle MMT Transfert bilingue pour les années 2023 à 2025 (voire 2026 ou 2027) sur ce site, qui aura mobilisé de nombreuses ressources du CC Travail, en impliquant notamment fortement les secteurs professionnels "bois et construction" et "métal", chargés notamment de la production de l'ensemble du mobilier destiné au nouveau Magasin Regenove appelé à ouvrir ses portes en janvier 2023, pour l'un, et de celles de garde-corps pour assurer la sécurité de toute la rampe nord du bâtiment 1 du Chemin de Long-Champ 135, pour l'autre. A réitérées reprises, notamment au début et à la fin des travaux de mise en place, le secteur "gestion technique d'immeubles et nettoyage" du site de Biel/Bienne, parfois épaulé par des collègues de Tramelan, a également été fortement mis à contribution.

Mesures de marché du travail

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des mesures de marché du travail (MMT) réalisées par le CSP Berne-Jura sur mandat du Service de l'emploi de l'Office de l'assurance chômage (OAC) du canton de Berne. Financées par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, ces mesures sont mises à la disposition des conseillères et conseillers en personnel des Offices régionaux de placement (ORP) en vue de soutenir la stratégie de réinsertion adoptée avec leur cliente ou leur client. Elles sont aujourd'hui toutes conçues sur la base d'une grille des compétences¹ développée par le Service de l'emploi de l'OAC portant sur des situations d'action inhérentes aux champs d'action suivants :

- "Poser efficacement sa candidature" (champ d'action A),
- "Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail" (champ d'action B),
- "Agir efficacement en équipe" (champ d'action C),
- "Etre efficace dans son domaine professionnel" (champ d'action D),
- "Se servir des technologies de l'information et de la communication (TIC)" (champ d'action E),
- "Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature" (champ d'action F).

Chacune de ces mesures fait l'objet d'un mandat séparé, pour une période de trois à cinq ans, attribué sur la base d'une adjudication faisant suite à un appel d'offres public.

¹ Voir Annexe en pages 61-64

MMT Transfert

Description

La mesure de marché du travail Transfert (MMT Transfert) est offerte depuis 2013. Elle a remplacé les Programmes d'emploi qualifiant (PEQ), avec formation intégrée, supprimés en décembre 2012. Elle a été entièrement repensée à la faveur de l'appel d'offres public lancé en janvier 2017 pour sa réalisation durant les années 2018-2022. Le lot en langue française pour la région Seeland-Jura bernois que s'est vu adjudger le CSP Berne-Jura pour une durée de 5 ans portait initialement sur 24 places annuelles. Cette mesure s'adresse à des clientes et clients francophones de l'ORP qui arriveront en fin de droit dans un délai de six mois au plus. Un niveau de langue A2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en français, une disponibilité à s'initier aux TIC ainsi qu'un taux d'occupation d'au moins 50 % font également partie des prérequis pour pouvoir accéder à cette mesure.

La MMT Transfert 2018-2022 est une mesure d'une durée de 12 semaines visant à renforcer l'attractivité de chômeuses et chômeurs de longue durée sur le marché du travail. Duale, elle comprend un volet Travail pratique (60 % du temps de présence) ainsi qu'un volet Candidature (40 % du temps de présence). Le volet Travail pratique permet aux personnes participantes de structurer leur journée et de développer ou d'optimiser leurs compétences personnelles et sociales (champs d'action B et C)², dans l'un ou l'autre des secteurs professionnels du centre de compétence Travail du CSP Berne-Jura (voir page 39). Dans le volet Candidature, les personnes participantes analysent, développent ou renforcent des compétences pertinentes pour la réinsertion professionnelle relevant des champs d'actions A, B, C et E² et les mettent à profit dans leur recherche d'emploi. Ce volet comprend des entretiens individuels, des séquences d'apprentissage en lien avec les champs d'action précités ainsi que la fréquentation d'un atelier de candidature. En son sein, les personnes participantes sont amenées à transposer progressivement les compétences acquises tout au long de la mesure dans leur propre démarche de candidature. La MMT Transfert débute par un entretien initial visant à vérifier l'appartenance au groupe cible, à définir les objectifs à atteindre, le type d'activité proposé durant le volet Travail pratique ainsi que les priorités pour le volet Candidature, à clarifier si des connaissances de base en TIC doivent être transmises et à convenir des journées et/ou demi-journées de la semaine durant lesquelles la personne participante sera présente.

Chiffres clés

En 2022, 72 personnes ont eu accès à la MMT Transfert (2021 : 64). Les 19 places annuelles disponibles (2021 : 24) ont été utilisées à 40.8 % (2021 : 27.8 %, sur 24 places annuelles). 32 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 44.4 % (2021 : 54.7 %). Les hommes représentaient 54.2 % des personnes participantes (2021 : 71.9 %), les femmes 45.8 % (2021 : 28.1 %). Aucune personne participante ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2021 : 1.6 %), 19.4 % dans celle entre 20 et 29 ans (2021 : 35.9 %), 29.2 % dans celle entre 30 et 39 ans (2021 : 21.9 %), 18.1 % dans celle entre 40 et 49 ans (2021 : 26.5 %), 30.5 % dans celle entre 50 et 59 ans (2021 : 14.1 %) et 2.8 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2021 : 0 %). 24 personnes sur 72 ayant quitté la mesure

² Voir indications relatives aux différents champs d'action en pages 61-63

en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 33.3 % (2021 : 20.6 %).

Déroulement

Durant la cinquième et dernière année de mise en œuvre, la MMT Transfert 2018-2022 a été un peu mieux fréquentée qu'en 2021, mais avec des hauts et des bas. Meilleure au deuxième trimestre qu'au premier, la fréquentation s'est par contre à nouveau péjorée au second semestre. Le profil des chômeuses et chômeurs longue durée accueillis au sein de la MMT Transfert s'est quelque peu modifié avec l'évolution de la conjoncture, avec davantage de personnes très fragilisées au niveau de leur santé physique ou psychique, avec beaucoup d'absences pour certaines d'entre elles ainsi que des personnes dont l'aptitude au placement n'était pas évidente, voire compromise. Spécialistes en travail pratique et en candidature ont dû partiellement revoir leur manière d'interagir avec ces personnes, en tenant davantage compte de leurs difficultés personnelles ou sociales susceptibles d'entraver la recherche ou l'exercice d'un emploi. Dans ce contexte, il y a lieu de relever que le personnel spécialisé de cette MMT a bénéficié de deux journées de formation continue centrées sur l'accueil de personnalités difficiles, qui lui a permis de développer des outils permettant de faire mieux face aux comportements difficiles et aux débordements émotionnels (agressivité, résistance, refus d'obtempérer, tristesse, pleurs, etc.) et d'accomplir sa mission professionnelle dans de meilleures conditions. Nonobstant ce qui précède, le taux de reprise d'emploi, qui s'était largement péjoré durant la pandémie de Covid-19 s'est nettement amélioré en 2022 (meilleur résultat depuis 2018).

MMT Intégration professionnelle

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle (MMT IP) est offerte depuis 2006 déjà sur le site de Tramelan. Elle a été partiellement repensée par le Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage à la faveur de l'appel d'offres public lancé en octobre 2019 pour la réalisation de cette mesure pour les années 2021 à 2025. Sa durée est nouvellement limitée à 4 semaines. La MMT IP dans son format actuel vise à faire en sorte que les personnes participantes disposent, à l'issue de la mesure, de l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail. Elle vise, sur la base d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C et E³. La MMT IP 2021-2025 est précédée d'un entretien initial destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à examiner quelle stratégie de candidature est opportune et en quoi et comment le dossier de candidature peut être optimisé ainsi qu'à identifier les compétences à promouvoir et les objectifs à atteindre durant la mesure. Pour les personnes présentes à temps partiel, cet entretien préalable sert aussi à déterminer leurs jours de présence. Dans certains cas dûment justifiés, la mesure peut être prolongée de deux semaines, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e.

Quotidiennement, la personne participante admise à la MMT IP 2021-2025 fréquente les séquences d'apprentissage et ateliers (workshops) jugés pertinents sur la base des résultats de l'entretien initial et selon un programme préétabli et spécialement conçu pour elle, puis met les compétences ainsi promues en pratique dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature. Une partie des personnes participantes séjourne alternativement dans cet espace, pendant que l'autre partie fréquente l'une ou l'autre des séquences d'apprentissage ou autres ateliers mis simultanément sur pied afin de répondre à l'ensemble des besoins recensés. Au début et à la fin de chaque journée, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles sont systématiquement abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage et ateliers offerts dans le cadre de la MMT IP 2021-2025 sont conçus en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations à maîtriser dans les quatre champs d'action précités. Elles sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IP 2021-2025, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard par domaine de recherche d'emploi, d'un profil de compétences, d'une stratégie de candidature pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner

³ Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 61-63

au processus de candidature, documents que la personne participante aura élaborés au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

Un niveau de français B1 selon le CECR est prérequis de la part des personnes participantes, les personnes maîtrisant peu le français (de niveau A1 ou A2) étant, elles, dirigées vers la MMT IPplus (voir pages 46 à 48), davantage adaptée à leurs besoins.

Chiffres clés

Durant l'année 2022, 247 personnes ont été invitées à un entretien initial (2021 : 402). 79.8 % d'entre elles (2021 : 83.6 %), soit 197 personnes (2021 : 336), ont ensuite participé à une MMT IP durant l'année écoulée ou au début 2023. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2021 dont la mesure a perduré début 2022 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2021 et débuté la mesure en 2022, ce sont 201 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2021 : 339). Les 40 places annuelles disponibles ont été utilisées à 28.9 % (2021, sur une base de 50 places annuelles : 22.7 % ou 41.9 % si les personnes participantes avaient séjourné normalement⁴ dans la MMT). 75 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 37.3 % (2021 : 41 %). Les hommes représentaient 53.2 % des personnes participantes (2021 : 53.4 %), les femmes 46.8 % (2021 : 46.6 %). 1.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2021 : 2.1 %), 22.4 % dans celle entre 20 et 29 ans (2021 : 22.7 %), 23.4 % dans celle entre 30 et 39 ans (2021 : 25.6 %), 20.4 % dans celle entre 40 et 49 ans (2021 : 25.1 %), 26.8 % dans celle entre 50 et 59 ans (2021 : 20.4 %) et 5.5 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2021 : 4.1 %). 32 personnes sur 192 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 16.7 % (2021 : 12.7 %).

Déroulement

Cette deuxième année de mise en œuvre de la MMT IP 2021-2025 a coïncidé avec une diminution du volume de prestations de 50 à 40 places annuelles intervenue en début d'année, d'entente avec le mandant, avec toutes les adaptations requises, en termes d'infrastructure et de dotation en personnel. Nonobstant cette réduction du volume de prestations, le taux d'utilisation des capacités a laissé à désirer tout au long de l'année.

⁴ Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021, les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

MMT Berufliche Integration - Intégration professionnelle

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration - Intégration professionnelle (MMT BIN-IP) pour les années 2021 à 2025 est offerte sur le site de Biel/Bienne. Le mandat de prestations est identique à celui de la MMT IP réalisée sur le site de Tramelan (voir description pages 43 à 44), si ce n'est qu'il s'agit d'un lot bilingue, accueillant tantôt des personnes germanophones (très majoritairement), tantôt francophones.

Chiffres clés

Durant l'année 2022, 509 personnes ont été invitées à un entretien initial (2021 : 522). 78.4 % d'entre elles (2021 : 78.7 %), soit 399 personnes (2021 : 411), ont ensuite participé à la MMT BIN-IP durant l'année écoulée ou au début 2023. En tenant compte des personnes déjà présentes en fin d'année 2021 dont la mesure a perduré début 2022 et de celles qui ont eu un entretien initial en 2021 et débuté la mesure en 2022, ce sont 396 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2021 : 447). Les 40 places annuelles disponibles ont été utilisées à 52.1 % (2021 sur une base de 50 places annuelles : 27.3 % ou 53.9 % si les personnes participantes avaient séjourné normalement⁵ dans la MMT). 213 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 53.8 % (2021 : 46.1 %). Les hommes représentaient 49.2 % des personnes participantes (2021 : 48.8 %), les femmes 50.8 % (2021 : 51.2 %). 3 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2021 : 1.8 %), 24 % dans celle entre 20 et 29 ans (2021 : 21 %), 32.8 % dans celle entre 30 et 39 ans (2021 : 28.6 %), 20.2 % dans celle entre 40 et 49 ans (2021 : 18.1 %), 16.7 % dans celle entre 50 et 59 ans (2021 : 23.3 %) et 3.3 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2021 : 7.2 %). 75 personnes sur 377 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 19.9 % (2021 : 14.2 %).

Déroulement

Comme ce fut le cas pour la MMT IP 2021-2025 dont il a été question aux pages précédentes, la deuxième année de mise en œuvre de la MMT BIN-IP 2021-2025 a également coïncidé avec une diminution du volume de prestations de 50 à 40 places annuelles avec toutes les adaptations requises, en termes d'infrastructure et de dotation en personnel. Cette réduction du volume de prestations a fait ses preuves dans le cas présent et permis d'éviter une sous-utilisation trop importante des capacités d'accueil. Il y a encore lieu de relever le fait que l'ensemble du team de la MMT BIN-IP 2021-2025 a bénéficié d'une journée de formation continue centrée sur les méthodes d'activation cognitives ("Munternichtsmethoden") afin de transmettre les thèmes abordés lors de séquences d'apprentissage de manière vivante et efficace.

⁵ Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021, les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

MMT Intégration professionnelle plus

Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle plus (MMT IPplus) est offerte depuis 2013. Elle se démarque de la MMT IP en ce sens qu'elle s'adresse exclusivement à des clientes et clients des ORP ne maîtrisant pas ou peu le français (connaissances de niveau A1 ou A2 selon le CECR). A l'occasion de l'appel d'offres public lancé en octobre 2015 eu égard à cette MMT pour les années 2017 à 2021, sa conception avait été entièrement repensée par le Service de l'emploi du beco Economie bernoise (appellation actuelle : OAC). Certaines améliorations conceptuelles ont encore été apportées à la faveur de l'appel d'offres public lancé en janvier 2021 pour la réalisation de cette mesure durant les années 2022 à 2026.

La MMT IPplus 2022-2026 a pour finalité de permettre aux personnes participantes - toutes allophones - de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail, y compris les compétences indispensables pour communiquer en français au cours du processus de candidature. Elle vise, à partir d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C, E et F⁶. La MMT IPplus 2022-2026 est précédée d'un entretien initial préalable destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à arrêter les jours de présence durant la mesure, à déterminer le niveau de français et l'ampleur du soutien linguistique à apporter pour améliorer les connaissances pratiques de cette langue en lien avec le processus de candidature, à évaluer la manière dont le dossier de candidature devrait être optimisé, à établir si des compétences en TIC doivent être transmises (ou non) ainsi qu'à définir les objectifs à atteindre et les compétences à promouvoir durant la mesure. Une planification de toutes les séquences d'apprentissage à fréquenter et des travaux à effectuer en lien avec celles-ci durant la mesure est ensuite élaborée sur la base des résultats de cet entretien initial. La durée de la MMT IPplus est de trois mois. La mesure peut être prolongée d'un mois, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e, si les circonstances l'exigent.

Quotidiennement, la personne participante fréquente les séquences d'apprentissage planifiées spécifiquement à son intention, puis transpose les compétences ainsi développées dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature dédié à la MMT IPplus 2022-2026, où elle est assistée individuellement à cette fin. Chaque jour, une personne participante fréquente deux séquences d'apprentissage, une période d'atelier de candidature ainsi qu'une période de temps d'apprentissage autonome fide. Cette dernière lui permet d'effectuer des exercices donnés lors des séquences d'apprentissage fide relatives au champ d'action F et d'effectuer des évaluations afin de documenter les progrès accomplis. Deux fois par jour, en début de matinée et en fin d'après-midi, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles rencontrés dans le processus d'apprentissage sont abordés et analysés.

⁶ Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 61-64

Toutes les séquences d'apprentissage offertes dans le cadre de la MMT IPplus 2022-2026 sont conçues en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations d'action à maîtriser dans les cinq champs d'action précités, les séquences d'apprentissage en lien avec le champ d'action F, conduites par des spécialistes en soutien linguistique au bénéfice d'une formation fide⁷ étant les plus nombreuses. L'OAC a également mis à jour sa grille de compétences, en incluant les étapes de scénario dans le champ d'action F (en lieu et place des compétences du champ d'action A auxquels il était renvoyé précédemment). Toutes les séquences d'apprentissage offertes sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IPplus 2022-2026, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard pour chaque domaine de recherche d'emploi, d'une stratégie de recherche d'emploi pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature à l'issue de la MMT IPplus, documents que la personne participante aura élaborés et établis au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

Chiffres clés

Pour l'année 2022, 143 personnes ont été invitées à un entretien initial (2021 : 190). 79 % d'entre elles (2021 : 81.6 %), soit 113 personnes (2021 : 155), ont ensuite participé à une MMT IPplus durant l'année écoulée ou début 2023. En tenant compte des personnes qui ont eu un entretien initial en 2021 et débuté la mesure en 2022, ce sont 117 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2021 : 170). Les 40 places annuelles ont été utilisées à 50.1 % (2021 : 33.9 % ou 50.5 % si les personnes participantes avaient séjourné normalement⁸ dans la MMT). 104 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 88.9 % (2021 : 88.8 %). Les hommes représentaient 62.4 % des personnes participantes (2021 : 48.8 %), les femmes 37.6 % (2021 : 51.2 %). 0.8 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2021 : 0 %), 13.7 % dans celle entre 20 et 29 ans (2021 : 11.2 %), 32.5 % dans celle entre 30 et 39 ans (2021 : 24.1 %), 31.6 % dans celle entre 40 et 49 ans (2021 : 33.5 %), 19.7 % dans celle entre 50 et 59 ans (2021 : 27.7 %), et 1.7 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2021 : 3.5 %). 33 personnes sur 110 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 30 % (2021 : 20 %).

⁷ fide est l'acronyme de "Français, Italiano, Deutsch en Suisse" et désigne le programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique. L'objectif de fide est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les personnes allophones. L'approche didactique de fide se fonde sur des principes tels que le rapport au quotidien ainsi que l'orientation vers l'action et les besoins.

⁸ Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021, les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

Déroulement

Durant cette première année de mise en œuvre de la MMT IPplus 2022-2026, il a fallu tout d'abord se familiariser avec les modifications conceptuelles et organisationnelles apportées à cette MMT par rapport à celles qui prévalaient jusqu'alors et tester, puis optimiser les séquences d'apprentissage et supports de cours conçus au cours du second semestre 2021, en lien avec les étapes de scénario nouvellement introduites pour ce qui concerne les séquences d'apprentissage F. Une des difficultés rencontrées a été de mieux définir le travail à effectuer durant les périodes quotidiennes de temps d'apprentissage autonome fide et être davantage au clair sur la manière dont les personnes participantes devraient pouvoir être encadrées par les assistant·e·s durant ces plages décisives pour assurer une bonne progression dans l'apprentissage du français, jour après jour.

MMT Berufliche Integration plus

Description

La mesure de marché du travail Berufliche Integration plus (MMT BINplus) 2022-2026 est le pendant en langue allemande de la MMT IPplus en langue française. Elle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description pages 46 à 47). Destinée principalement à des personnes domiciliées dans le Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

Pour l'année 2022, 290 personnes ont été invitées à un entretien initial (2021 : 296). 80.7 % (2021 : 84.1 %) d'entre elles, soit 234 personnes (2021 : 249), ont finalement participé à une MMT BINplus durant l'année écoulée ou début 2023. En tenant compte des personnes qui ont eu un entretien initial en 2021 et débuté la mesure en 2022, ce sont 249 personnes qui ont séjourné dans la mesure durant l'année passée sous revue (2021 : 312). Les 52 places annuelles disponibles ont été utilisées à 53.9 % (2021 : 27.5 % ou 56.8 % si les personnes participantes avaient séjourné normalement⁹ dans la MMT). 226 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 90.8 % (2021 : 89.4 %). Les hommes représentaient 67.1 % des personnes participantes (2021 : 56.4 %), les femmes 32.9 % (2021 : 43.6 %). 19.7 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2021 : 13.8 %), 35.7 % dans celle entre 30 et 39 ans (2021 : 34.9 %), 20.9 % dans celle entre 40 et 49 ans (2021 : 25.3 %), 16.1 % dans celle entre 50 et 59 ans (2021 : 20.5 %) et 7.6 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2021 : 5.5 %). 89 personnes sur 210 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 42.4 % (2021 : 24.4 %).

Déroulement

Cette première année de mise en œuvre de la MMT BINplus 2022-2026 s'est déroulée de manière tout à fait semblable à ce qui a prévalu pour la MMT IPplus 2022-2026 (voir indications figurant sous rubrique "Déroulement" en page 48).

⁹ Du fait de différentes restrictions sanitaires exigées par le mandant en cours d'année 2021, les personnes participantes n'ont souvent pas été autorisées à fréquenter la mesure de manière continue, mais durant certaines journées et plages durant la semaine, ceci à tour de rôle, dans le cadre de prestations individuelles de conseil en candidature.

MMT Atelier de candidature français

Description

Le CSP Berne-Jura réalise la mesure de marché du travail Atelier de candidature français (MMT ACF) depuis 2012. La MMT ACF 2020-2023 est animée conjointement par deux spécialistes en candidature avec brevet fédéral de formateur d'adultes. Elle vise un accroissement des compétences des personnes participantes dans le champ d'action A¹⁰ dans le cadre d'un cours en groupe d'une durée de 10 jours ouvrés consécutifs, avec, en principe, 8 à 14 personnes participantes. Elle est constituée de trois blocs thématiques distincts. D'une durée de quatre jours, le premier bloc thématique est centré sur la stratégie de candidature et le dossier de candidature. Le second, d'une durée de deux jours, traite du marché du travail et des réseaux. Le troisième, organisé sur trois jours, porte sur l'entretien d'embauche. Quant au dernier jour de la mesure, il est consacré à des entretiens individuels de clôture, avec des activités personnelles de recherche d'emploi en parallèle. La principale innovation introduite en 2020 consiste en l'organisation de petits ateliers facultatifs autour des thématiques soulevées lors de la mise en pratique des compétences initiées lors des séquences d'apprentissage. Des compétences en français de niveau B1 selon le CECR et des connaissances de base en TIC sont requises pour pouvoir accéder à cette mesure.

Chiffres clés

En 2022, 68 personnes ont été inscrites à la MMT ACF (2021 : 192), dont 41 ont effectué intégralement la mesure (2021 : 135). 4 personnes n'ont pas pu débiter la mesure ou ont dû l'interrompre du fait d'une reprise d'emploi (2021 : 20) et pour 23 d'entre elles, la mesure n'a pas eu lieu ou elle a dû être interrompue après quelque jours (2021 : 37). Parmi les personnes inscrites, 35 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 51.5 % (2021 : 53.6 %). Les hommes représentaient 58.8 % des personnes participantes (2021 : 58.3 %), les femmes 41.2 % (2021 : 41.7 %). 1.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2021 : 3.1 %), 48.5 % dans celle entre 20 et 29 ans (2021 : 36.5 %), 29.4 % dans celle entre 30 et 39 ans (2021 : 26 %), 13.2 % dans celle entre 40 et 49 ans (2021 : 19.3 %), 7.4 % dans celle entre 50 et 59 ans (2021 : 12 %) et aucune n'était âgée de 60 ans ou plus (2021 : 3.1 %).

Déroulement

Pour cette troisième année de mise en œuvre de la MMT ACF 2020-2023, le Service de l'emploi de l'OAC avait sollicité 22 cours annuels (2021 : 22 également). Les 8 premiers cours n'ont réuni qu'un nombre très limité de personnes participantes (entre 2 et 5 personnes seulement), le 9^{ème} et le 10^{ème} cours ont pu se dérouler normalement, conformément au mandat de prestations, avec 10 et, respectivement, 8 personnes participantes. Puis tous les cours suivants ont dû être annulés l'un après l'autre, faute d'inscriptions suffisantes, mis à part le 15^{ème} cours, qui a pu avoir lieu avec 6 personnes participantes. Le manque d'inscriptions devenu chronique à la suite de la diminution croissante du chômage a amené l'OAC à résilier le contrat-cadre relatif à cette MMT avec effet au 31 décembre 2022, soit une année avant échéance.

¹⁰ Voir indications relatives à ce champ d'action en page 61

MMT Conseil en candidature

Description

La mesure de marché du travail Conseil en candidature (MMT CC) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est une nouvelle MMT individuelle offrant aux clientes et clients des ORP un soutien professionnel et personnalisé dans l'élaboration ou l'amélioration de leur dossier de candidature, dans la définition d'une stratégie de candidature et dans l'élaboration d'un fil directeur pour les entretiens d'embauche. Elle s'inspire en partie d'un des deux types de coaching offerts jusqu'ici dans le cadre de la MMT Coaching arrivée à échéance au 31 décembre 2021 et que nous offrons depuis le 1^{er} janvier 2016, sur le site de Tramelan, sous l'appellation "coaching de candidature". La MMT CC que le CSP Berne-Jura propose nouvellement sur le site de Moutier fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et une adjudication obtenue pour le lot à réaliser en langue française le 16 mars 2021.

La MMT CC s'adresse à des personnes ayant besoin d'un soutien spécifique pour favoriser leur intégration dans le marché du travail dans les situations d'action A1, A2 et A6¹¹. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage, disposer au moins d'un niveau de langue A2 selon le CECR en français ainsi que de compétences de base en TIC. La personne participante passe au maximum quatre semaines de travail consécutives dans la MMT Conseil en candidature. Durant cette période, elle a droit à un maximum de trois séances de conseil de 120 minutes (y compris entretien initial et entretien final). Après chaque séance de conseil, la personne participante se voit confier des exercices/tâches à effectuer en autodidacte. A la fin de la MMT CC, la personne participante dispose d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae pour chaque domaine dans lequel elle recherche un emploi, d'une stratégie de candidature formulée par écrit ainsi que d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche.

Chiffres clés

En 2022, 187 personnes ont accédé à la MMT CC. 80 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 42.8 %. Les hommes représentaient 34.2 % des personnes participantes, les femmes 65.8 %. Aucune personne participante ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans, 18.2 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans, 34.2 % dans celle entre 30 et 39 ans, 25.1 % dans celle entre 40 et 49 ans, 19.3 % dans celle entre 50 et 59 ans et 3.2 % étaient âgées de 60 ans ou plus. Pour 3 personnes participantes, la MMT a été prolongée. En tout et pour tout, ce sont 1'088 heures de conseil en candidature qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue, ce qui représente un taux d'utilisation des capacités de 90.7 % eu égard au plafond de 1'200 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu avec le mandant.

Déroulement

Durant cette première année de mise en œuvre de la MMT CC 2022-2024, le personnel affecté à cette nouvelle prestation a tout d'abord dû s'adapter à de nouveaux locaux, dans un autre lieu et trouver leur place parmi le personnel des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique ainsi que des services

¹¹ Voir indications relatives à ces situations d'action en page 61

centraux qui travaillent déjà de longue date sur ce site. Avec le temps, ils ont appris à tirer parti des synergies offertes, notamment au niveau de l'accueil des personnes participantes ou d'autres prestations de service. Les deux spécialistes en candidature mandatés pour délivrer cette prestation - une femme et un homme - ont dû aussi s'habituer à travailler de manière plus autonome et à un contexte de travail très différent d'une MMT collective, dans laquelle ils avaient évolué jusqu'ici. Une des difficultés rencontrées a été d'obtenir une collaboration efficace de la part des personnes participantes, notamment eu égard à l'accomplissement des exercices/tâches à effectuer en autodidacte d'une séance de conseil à l'autre. Après une année de mise en œuvre, les deux spécialistes mandatés ont trouvé un rythme de croisière et sont en mesure de fournir les prestations requises conformément aux exigences du mandant et compte tenu du temps de travail disponible.

MMT Bewerbungsberatung

Description

La mesure de marché du travail Bewerbungsberatung (MMT BB) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est le pendant en langue allemande de la MMT Conseil en candidature en langue française. Cette MMT individuelle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description page 51). Destinée principalement à des personnes parlant l'allemand domiciliées dans le Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

Chiffres clés

En 2022, 210 personnes ont eu accès à la MMT BB. 73 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 34.8 %. Les hommes représentaient 49.5 % des personnes participantes, les femmes 50.5 %. Aucune personne participante ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans, 16.2 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans, 29.1 % dans celle entre 30 et 39 ans, 20 % dans celle entre 40 et 49 ans, 25.2 % dans celle entre 50 et 59 ans et 9.5 % étaient âgées de 60 ans ou plus. Pour 3 personnes participantes, la MMT a été prolongée. En tout et pour tout, ce sont 988 heures de conseil en candidature qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue, ce qui représente un taux d'utilisation des capacités de 70.6 % eu égard au plafond de 1'400 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu avec le mandat.

Déroulement

Durant cette première année de mise en œuvre de la MMT BB 2022-2024, le personnel affecté à cette nouvelle prestation s'est installé dans un tout nouvel espace spécialement conçu pour accueillir cette MMT ainsi que la MMT Coaching de stabilisation (voir pages 54 et 55), situé au premier étage du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135. Comme ce fut le cas pour la MMT Conseil en candidature en langue française à Moutier, les spécialistes en candidature mandatés pour réaliser la MMT BB 2022-2024 ont aussi dû s'adapter à un contexte de travail inhérent aux MMT individuelles, très différent de celui qui prévaut dans des MMT collectives. Les supports établis pour cette mesure durant la phase de mise en place ayant suivi l'adjudication du mandat se sont avérés pertinents et n'ont nécessité que peu d'adaptations en cours d'année. Après 12 mois de fonctionnement, le bilan qui peut être tiré de cette nouvelle prestation s'avère globalement très positif.

MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching

Description

Dans la mesure de marché du travail Coaching de stabilisation (MMT CS) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans), la personne participante bénéficie d'un soutien individuel limité dans le temps en vue de stabiliser sa situation. Durant le processus de coaching, les obstacles qui entravent la réinsertion dans le marché du travail sont abordés de manière ciblée et dans le but de trouver des solutions. Les personnes participantes développent avec le ou la coach les actions envisageables et des ébauches de solutions. La MMT CS s'inspire en partie d'un des deux types de coaching offerts jusqu'ici dans le cadre de la MMT Coaching arrivée à échéance au 31 décembre 2021 et que nous offrons depuis le 1^{er} janvier 2016, sur le site de Tramelan, sous la même appellation "Coaching de stabilisation". La MMT CS que le CSP Berne-Jura propose nouvellement sur le site de Biel/Bienne fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et une adjudication obtenue le 16 mars 2021 pour le lot bilingue relatif à cette MMT s'adressant à la clientèle des Offices régionaux de placement (ORP) de toute la région Seeland et Jura bernois.

La MMT CS s'adresse à des personnes qui doivent consolider leurs ressources dans les situations d'actions B1 à B6 ainsi que C3 et C4¹² pertinentes pour la réinsertion. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage et disposer au moins d'un niveau de langue B1 selon le CECR en allemand ou en français. Elle a droit à un maximum de six séances de coaching de 120 minutes, réparties sur huit semaines consécutives, la première séance intégrant un entretien initial et la dernière, un entretien final. Au besoin, cette MMT peut être prolongée d'une ou deux séances de coaching supplémentaires, à mener dans les quatre semaines qui suivent. D'une séance de coaching à l'autre, la personne participante effectue des missions ou tâches confiées par la personne chargée du coaching. A l'issue de la MMT CS, elle dispose d'un plan d'action définissant les modalités de mise en œuvre d'une stratégie de gestion personnelle en vue de sa réinsertion dans le marché primaire du travail à l'issue de la MMT.

Chiffres clés

En 2022, 180 personnes ont eu accès à la MMT CS. 50 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 27.8 %. Les hommes représentaient 43.9 % des personnes participantes, les femmes 56.1 %. Aucune personne participante ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans, 15 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans, 22.8 % dans celle entre 30 et 39 ans, 24.4 % dans celle entre 40 et 49 ans, 28.9 % dans celle entre 50 et 59 ans et 8.9 % étaient âgées de 60 ans ou plus. Il y a encore lieu de relever que la MMT CS a été prolongée de deux séances supplémentaires dans 67 cas. En tout et pour tout, ce ne sont pas moins de 1'962.5 heures de coaching de stabilisation qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue, 1'214.5 heures réalisées en langue française et 748 heures en langue allemande. Eu égard au plafond de 1'500 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu initialement avec le mandant, ces 1'962.5 heures auraient représenté un taux d'utilisation des capacités de 130.8 %. Ce plafond ayant été étendu à 1'950 heures en cours d'année, le taux d'utilisation des capacités s'élève in fine à 100.6 %.

¹² Voir indications relatives à ces situations d'action en page 62

Déroulement

Durant cette première année de mise en œuvre de la MMT CS 2022-2024, le personnel affecté à cette nouvelle prestation - constitué de coachs francophones ayant déjà fourni des prestations de coaching de stabilisation au sein de la MMT Coaching de Tramelan ayant fermé ses portes le 31 décembre 2021 et de coachs alémaniques expérimentés nouvellement engagés - s'est installé dans un tout nouvel espace spécialement conçu pour accueillir cette MMT ainsi que la MMT Bewerbungsberatung (voir page 53), situé au premier étage du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135. Cette prestation a rapidement trouvé son public et rencontré un vif succès, nonobstant le recul du chômage observé tout au long de l'année.

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) réalisés au sein du CSP Berne-Jura, programmes dont le financement direct et le pilotage incombent à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, respectivement à son Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Leurs coûts sont admis à la répartition des charges et assumés paritairement par le canton et l'ensemble des communes bernoises.

POIAS Jura bernois

Description

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le CSP Berne-Jura est mandaté par l'OIAS en tant que partenaire stratégique pour le périmètre POIAS Jura bernois (auquel sont rattachés 6 services sociaux¹³ et 37 communes). Outre les tâches de coordination et pilotage inhérentes à la fonction de partenaire stratégique, le mandat de prestations porte sur la réalisation de programmes de stabilisation sociale et d'insertion sociale (IS), de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP)¹⁴, d'insertion professionnelle (IP) avec ou sans allocations d'initiation au travail (AIT)¹⁵ ainsi que des prestations d'évaluation initiale ou approfondie, de suivi lors d'une reprise d'emploi ou encore de modules individuels axés sur l'activité de candidature et, dans une moindre mesure, sur un coaching de stabilisation. Le Placement à l'essai est un instrument complémentaire de test et d'évaluation multifonctionnel intégré dans l'offre POIAS, mais financé par le biais d'un crédit spécifique. Une partie de l'offre POIAS Jura bernois est confiée à des partenaires externes. 5 places annuelles IS sont ainsi sous-traitées à la Structure Sociale d'Encadrement Vouée au Travail (SSEVT), sise à Reconvilier. 10.35 places annuelles IP (sans AIT) sont, quant à elles, réalisées par la commune de Saint-Imier, qui place les personnes participantes dans des entreprises du premier marché du travail.

Chiffres clés

En 2022, 176 personnes (2021 : 201) ont été inscrites dans le dispositif POIAS Jura bernois par les services sociaux concernés. 131 (2021 : 153) ont bénéficié d'une évaluation initiale, complétée, pour 36 d'entre elles (2021 : 46), par une évaluation approfondie. 206 personnes (2021 : 220) ont suivi un programme IS, PIP ou IP : 69 en IS (2021 : 71), 110 en PIP (2021 : 121) et 27 en IP (2021 : 28). Les 15.5 places mises à disposition dans les programmes IS ont été utilisées à 98.2 % (2021 : 92.9 %), les 41.94 places annuelles PIP à 59.5 % (2021 : 69.8 %). Les 10.35 places annuelles IP sans AIT ont été utilisées à 53.4 % (2021 : 77 %), alors que les 2 places annuelles IP avec AIT l'ont été à 120.5 % (2021 : 101 %). Au niveau des reprises d'emploi, 13 personnes sur 19 ayant quitté un programme IP en cours d'année ont retrouvé un emploi, soit 68.4 % (2021 : 52.9 %). Parmi les 90 personnes sorties

¹³ Service social régional de la Prévoté (SSRP), Service social Centre Orval (SSCO), Service social régional de Tavannes (SSRT), Service social de Tramelan, Service d'action sociale de Courtelary (SASC) et Service d'action sociale de Saint-Imier.

¹⁴ Depuis 2021, les programmes PIP offerts dans le cadre du CSP Berne-Jura incluent également des stages pratiques en entreprise.

¹⁵ Les allocations d'initiation au travail (AIT) consistent en une aide financière attribuée aux employeurs pendant une période d'initiation de la personne engagée introduite le 1^{er} janvier 2019.

d'un programme PIP (2021 : 89), 34 (2021 : 28) ont quitté ce programme avec un emploi à la clé, soit 37.7 % (2021 : 31.4 %). 14 personnes ont bénéficié d'un suivi postérieur à une reprise d'emploi (2021 : 14 également). 11 d'entre elles poursuivront ce suivi en 2023. 39 personnes ont bénéficié de modules individuels (2021 : 47), 4 d'entre elles ayant retrouvé un emploi suite à leur fréquentation. 1 personne (2021 : 2) parmi les 42 ayant achevé un programme IS en cours d'année (2021 : 46) a également retrouvé un emploi.

5 personnes (2021 : 8) ont signé un contrat de travail de durée indéterminée grâce à l'octroi d'une allocation d'initiation au travail (AIT) durant l'année passée sous revue alors que 6 autres personnes étaient encore au bénéfice d'une AIT déjà octroyée au cours du second semestre 2021. 8 sur les 9 personnes arrivées au terme de ce type d'aide à l'embauche courant 2022 ont pu conserver cet emploi par la suite.

Parmi les 248 personnes participantes (2021 : 255) ayant bénéficié de l'une ou l'autre prestation offerte dans le cadre de l'offre POIAS Jura bernois durant l'année passée sous revue, 117 étaient de nationalité étrangère, soit 47.1 % (2021 : 48.6 %), avec 33 nationalités différentes (2021 : 35), dont 12 européennes. Les hommes représentaient 58.5 % des personnes participantes (2021 : 56.9 %), et les femmes 41.5 % (2021 : 43.1 %). 34.3 % des personnes participantes étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2021 : 36.1 %). 12.1 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2021 : 12.2 %), 71.4 % dans celle entre 26 et 49 ans (2021 : 72.2 %) et 16.5 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2021 : 15.7 %).

Durant l'année passée sous revue, les capacités mises à disposition de la clientèle des services sociaux en lien avec le crédit accordé pour le périmètre POIAS Jura bernois ont été utilisées à 72.6 % (taux d'utilisation 2021 : 78.2 %).

Déroulement

Comme ce fut déjà le cas en 2021, le manque d'inscriptions, mais aussi l'accroissement du nombre de personnes participantes accueillies à temps partiel ainsi que la fragilité accrue de nombreuses d'entre elles, notamment au plan psychologique, ont été un souci majeur tout au long de l'année. Dans ce contexte, l'ensemble du team POIAS a suivi une formation spécifique intitulée "Programme d'insertion professionnelle pour les personnes souffrant de troubles psychiques", animée par le Réseau de soutien et d'orientation vers le travail (RESSORT) du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), qui devrait leur permettre d'assurer une meilleure prise en charge des personnes souffrant de ce type d'affections dans la perspective d'une réinsertion professionnelle dans le premier marché du travail, autant que faire se peut. Il y a aussi lieu de relever le développement des activités de placement en entreprise, favorisé par une conjoncture économique très favorable, qui se sont traduits par la poursuite de l'accroissement des reprises d'emploi déjà enregistré en 2021. Par ailleurs des "Cafés partage" hebdomadaires d'une durée de 30 minutes ont été mis en place au dernier trimestre, auxquels les personnes participantes peuvent s'inscrire librement. Les personnes participantes s'y retrouvent en groupe, avec une case manager éducatrice sociale, et abordent avec elle des thèmes choisis en commun liés aux compétences sociales. Par ailleurs, des mini-clips vidéo de présentation ont été réalisés en cours d'année pour la plupart des secteurs professionnels proposés au sein de notre centre de compétence Travail

(voir page 39), ceci dans le but de renforcer l'attractivité des prestations délivrées dans le cadre des POIAS et de permettre aux services sociaux du périmètre Jura bernois de pouvoir montrer très concrètement les différents secteurs professionnels dans lesquels leurs usagères et usagers pourraient être accueillis.

Placement à l'essai

Description

Le programme Placement à l'essai (PE) constitue un instrument de test et d'évaluation multifonctionnel ayant pour but d'estimer la volonté de travailler, l'aptitude au travail ainsi que la volonté de coopérer des bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre d'un emploi temporaire d'une durée de 3 mois. En cas de refus du travail proposé ou de rupture de contrat, la personne engagée est susceptible de faire l'objet de sanctions de la part du service social compétent, sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des prestations d'aide sociale. Dans le cas contraire, une solution de suivi adaptée est proposée.

Chiffres clés

En 2022, seules 0.25 (2021 : 0.3) sur les 1.35 places annuelles disponibles dans ce programme ont été sollicitées.

Déroulement

Contrairement à d'autres régions du canton de Berne, cette prestation ne rencontre que très peu d'intérêt auprès des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois.

POIAS Seeland

Description

Depuis 2008, le CSP Berne-Jura réalise des programmes de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur mandat du Service spécialisé de l'insertion professionnelle (SSIP) Seeland. Ce mandat s'inscrit dans le cadre du dispositif POIAS du périmètre Seeland, dont le SSIP est le partenaire stratégique. Depuis 2017, les places PIP offertes peuvent être converties en places IS, selon les besoins.

Chiffres clés

Le taux d'utilisation des 35 places annuelles sollicitées contractuellement par le SSIP Seeland pour l'exercice 2022 a été de 87.4 % sur l'ensemble de l'année (2021 : 99.7 %). 181 personnes ont été présentes (2021 : 173) : 121 en PIP (2021 : 134) et 60 en IS (2021 : 39). 61.7 % s'exprimaient en langue française et 38.3 % en langue allemande, pourcentages identiques à ceux enregistrés en 2021. 110 personnes participantes étaient de nationalité étrangère, soit 60.7 % (2021 : 55.7 %), avec 38 nationalités représentées (2021 : 39), dont 15 européennes. Les hommes constituaient 45.9 % des personnes participantes (2021 : 50.8 %) et les femmes 54.1 % (2021 : 49.2 %). 50 personnes participantes, soit 27.6 %, étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2021 : 31.8 %). 16 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2021 : 12.7 %), 47 % dans celle entre 26 et 49 ans (2021 : 68.2 %) et 37 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2021 : 19.1 %). Parmi les 78 personnes ayant quitté le programme PIP durant l'année écoulée, 28 personnes, soit 35.8 %, ont retrouvé un emploi (2021 : 29.4 %).

Déroulement

Comme ce fut le cas déjà l'année précédente, plus des trois quarts des personnes accueillies dans le cadre du mandat du SSIP Seeland l'ont été sur le site de Biel/Bienne, le secteur professionnel "Dextérité" étant le plus sollicité (37 % des personnes participantes). Au vu du nombre croissant de personnes participantes issues de la migration sur notre site de Biel/Bienne, un projet-pilote de "Café Langues" d'une demi-heure par semaine autour d'un café ou d'un thé a été lancé, dans le but de favoriser la communication orale entre personnes participantes travaillant dans des secteurs professionnels différents, dans un contexte détendu et stimulant qui favorise les échanges et la pratique de la langue seconde (allemand ou français).

Liste des abréviations

ACF	Atelier de candidature français
AFC	Administration fédérale des contributions
AI	Assurance-invalidité
AIT	Allocation d'initiation au travail
BB	Bewerbungsberatung (CC, Conseil en candidature)
BIN	Berufliche Integration (IP, Intégration professionnelle)
BINplus	Berufliche Integration plus (IPplus, Intégration professionnelle plus)
CC	Conseil en candidature
CC Travail	Centre de compétence Travail
CEBS	Chambre économique Bienne-Seeland
CEFF	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CP	Conseiller·ère en personnel de l'ORP
CS	Coaching de stabilisation
CSJ	Conseil du Synode jurassien
CSP	Centre social protestant
DCS	Dettes Conseils Suisse
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
EPER	Entraide Protestante Suisse
fide	Français, Italiano, Deutsch en Suisse
GAS	Groupement d'action sociale du Jura bernois
IP (MMT)	Intégration professionnelle
IP (POIAS)	Travail et qualification visant l'insertion professionnelle
IPplus	Intégration professionnelle plus
IS	Stabilisation sociale et insertion sociale
MMT	Mesure de marché du travail
OAC	Office de l'assurance-chômage
OCIAMT	Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale
ORP	Office régional de placement
PE	Placement à l'essai
PIP	Stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle
POIAS	Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale
RESSORT	Réseau de soutien et d'orientation vers le travail
SC	Stabilisierungscoaching (CS, Coaching de stabilisation)
SCI	Système de contrôle interne
SSEVT	Structure Sociale d'Encadrement vouée au Travail
SSIP	Service spécialisé pour l'insertion professionnelle
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TIG	Travaux d'intérêt général



Kanton Bern
Canton de Berne

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'assurance-chômage
Service de l'emploi

Grille de compétences

Réinsertion durable dans le marché du travail primaire

Champs d'action		Situations d'action						
A	Poser efficacement sa candidature	A1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle	A2 Etablir un dossier de candidature efficace	A3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché	A4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne	A5 Utiliser efficacement son réseau de relations	A6 Maîtriser les entretiens d'embauche	
		<p>La personne participante...</p> <p>A1.1 analyse le contexte personnel de sa situation de chômage actuelle</p> <p>A1.2 évalue avec réalisme ses possibilités professionnelles</p> <p>A1.3 analyse les recherches d'emploi (candidatures) effectuées jusqu'à présent</p> <p>A1.4 établit ou actualise son profil de compétences</p> <p>A1.5 définit son domaine de recherche d'emploi</p> <p>A1.6 définit les objectifs de sa stratégie de candidature</p> <p>A1.7 développe et applique un plan d'action personnel pour sa recherche d'emploi</p>	<p>A2.1 établit un dossier de candidature pertinent, spécifique, actuel et adapté au destinataire</p> <p>A2.2 présente son atout distinctif</p> <p>A2.3 actualise de façon autonome ses documents de candidature</p> <p>A2.4 évalue la représentativité de ses certificats de travail et en tire des conclusions</p> <p>A2.5 prend des initiatives appropriées si nécessaire</p> <p>A2.6 constitue un dossier pour les candidatures spontanées ou liées à des offres</p> <p>A2.7 présente sa candidature en version électronique ou papier</p>	<p>A3.1 analyse les exigences spécifiques de la profession sur le marché actuel</p> <p>A3.2 analyse les offres d'emploi</p> <p>A3.3 s'informe sur les employeurs potentiels</p> <p>A3.4 transmet sa candidature par différents canaux</p> <p>A3.5 planifie et effectue des entretiens personnels et téléphoniques ciblés avec des employeurs potentiels</p> <p>A3.6 trouve des offres d'emploi appropriées par tous les canaux</p> <p>A3.7 pose des candidatures ciblées</p>	<p>A4.1 développe des stratégies pour l'utilisation optimale des réseaux en ligne</p> <p>A4.2 se présente de manière ciblée sur les plateformes de réseau en ligne</p> <p>A4.3 adapte constamment son profil en ligne à sa situation en matière de recherche d'emploi</p> <p>A4.4 est consciente des chances et des risques de l'utilisation de réseaux en ligne, et agit en conséquence</p> <p>A4.5 conçoit le réseau en ligne comme un élément de son réseau de relations personnelles</p>	<p>A5.1 analyse et évalue son réseau de relations en vue de trouver un emploi</p> <p>A5.2 active son réseau de relations</p> <p>A5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée</p>	<p>A6.1 se prépare aux entretiens d'embauche</p> <p>A6.2 se présente aux entretiens d'embauche avec professionnalisme et s'adapte aux interlocuteurs</p> <p>A6.3 soigne son apparence</p> <p>A6.4 analyse les entretiens d'embauche et en tire des conclusions</p> <p>A6.5 réagit de manière adéquate aux refus</p>	

B	Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail	<p>B1 Mettre à profit ses qualités personnelles</p> <p>La personne participante...</p> <p>B1.1 définit sa situation professionnelle et en tire des conclusions</p> <p>B1.2 évalue ses ressources et les utilise à bon escient</p> <p>B1.3 évalue avec réalisme ses perspectives professionnelles</p>	<p>B2 Agir de façon autonome et responsable</p> <p>B2.1 met en place et applique son propre système de gestion du temps</p> <p>B2.2 assume ses décisions</p> <p>B2.3 est convaincu de pouvoir fournir les prestations attendues dans des situations définies</p> <p>B2.4 est conscient de sa motivation</p> <p>B2.5 agit de manière ciblée</p> <p>B2.6 fait preuve de persévérance</p> <p>B2.7 soigne son apparence et son hygiène personnelle</p>	<p>B3 Faire face aux changements</p> <p>B3.1 se montre ouverte aux innovations et évolutions</p> <p>B3.2 reconnaît l'opportunité que peut offrir un changement</p> <p>B3.3 anticipe les conséquences possibles et s'y prépare</p> <p>B3.4 a une attitude constructive face aux oppositions, blocages et obstacles</p> <p>B3.5 s'adapte aux situations nouvelles et se montre prête à revoir son point de vue</p> <p>B3.6 reconnaît la nécessité d'apprendre tout au long de la vie et agit en conséquence</p>	<p>B4 Maîtriser les situations de crise</p> <p>B4.1 est conscient de la situation actuelle et y réfléchit</p> <p>B4.2 réfléchit aux conséquences du chômage sur sa situation personnelle</p> <p>B4.3 développe et applique des stratégies de gestion des problèmes</p>	<p>B5 Se livrer à une réflexion sur sa façon de procéder</p> <p>B5.1 distingue l'essentiel de l'accessoire</p> <p>B5.2 développe et utilise son propre outil de réflexion</p> <p>B5.3 motive son attitude et ses opinions</p> <p>B5.4 est consciente de son comportement et l'adapte si nécessaire</p>	<p>B6 Veiller à sa stabilité psychique et physique</p> <p>B6.1 se fixe des objectifs visant à concilier vie professionnelle et vie privée et s'y tient</p> <p>B6.2 consolide ses ressources</p> <p>B6.3 renforce son estime de soi</p> <p>B6.4 identifie et travaille sur les éléments déstabilisants</p>
C	Agir efficacement en équipe	<p>C1 Respecter les valeurs et les normes</p> <p>La personne participante...</p> <p>C1.1 fait preuve de ponctualité</p> <p>C1.2 respecte les délais, les accords et les directives</p> <p>C1.3 soigne son apparence et a une tenue vestimentaire adéquate</p> <p>C1.4 travaille avec efficacité</p> <p>C1.5 se montre disposée à obtenir des résultats</p> <p>C1.6 effectue les mandats avec fiabilité et dans les délais impartis</p>	<p>C2 Travailler en équipe</p> <p>C2.1 se montre coopérative</p> <p>C2.2 contribue activement à l'atteinte des objectifs par l'équipe</p> <p>C2.3 assume des rôles variés au sein de l'équipe selon les exigences</p> <p>C2.4 respecte les personnes</p> <p>C2.5 fait preuve d'estime à l'égard des autres</p> <p>C2.6 s'intègre dans l'équipe</p>	<p>C3 Communiquer efficacement</p> <p>C3.1 communique de manière adaptée et pertinente avec différents groupes</p> <p>C3.2 donne et reçoit des feedbacks</p> <p>C3.3 réfléchit sur sa manière de communiquer et l'adapte si nécessaire</p> <p>C3.4 a de l'entregent</p> <p>C3.5 se présente correctement</p>	<p>C4 Maîtriser les situations de conflit et accepter les critiques</p> <p>C4.1 identifie à temps les situations de conflit potentielles</p> <p>C4.2 a conscience de son propre comportement lors de conflits</p> <p>C4.3 contribue activement à trouver des solutions constructives</p> <p>C4.4 sait réagir correctement à la critique</p>		

D	Etre efficace dans son domaine professionnel	<p>D1 Exploiter ses connaissances spécialisées</p> <p>La personne participante... D1.1 assimile et développe des connaissances spécialisées D1.2 analyse les corrélations dans son domaine et en tire des conclusions D1.3 identifie les problèmes et développe des solutions D1.4 connaît les termes consacrés et les utilise à bon escient</p>	<p>D2 Maîtriser des tâches spécifiques à la profession</p> <p>D2.1 utilise correctement les outils de travail D2.2 applique correctement les processus et méthodes spécifiques à la profession D2.3 maîtrise les tâches avec compétence et autonomie</p>	<p>D3 Travailler de façon méthodique</p> <p>D3.1 connaît et respecte les déroulements, les normes et les règles D3.2 aborde les tâches et les problèmes de manière structurée et efficace D3.3 réfléchit aux stratégies et aux résultats obtenus pour en tirer les conclusions adéquates</p>				
E	Se servir des technologies d'information et de communication	<p>E1 Manier les appareils à commande numérique</p> <p>La personne participante... E1.1 maîtrise les interfaces utilisateurs E1.2 utilise les fonctions de base d'appareils numériques E1.3 comprend les messages d'erreur / messages système et réagit correctement</p>	<p>E2 Créer et gérer des documents</p> <p>E2.1 utilise les fonctions de base des programmes de traitement de texte E2.2 utilise les fonctions avancées des programmes de traitement de texte E2.3 sauvegarde des contenus dans différents formats (.docx, .pdf, .jpeg) E2.4 connaît les bases principales de la gestion des fichiers et organise les dossiers et les fichiers</p>	<p>E3 Utiliser Internet</p> <p>E3.1 utilise Internet pour des recherches ciblées E3.2 télécharge des fichiers et les enregistre E3.3 connecte un appareil à réseau Wi-Fi disponible E3.4 utilise un navigateur Internet et effectue les réglages principaux E3.5 connaît les règles principales de protection des données et de sécurité sur Internet et les respecte</p>	<p>E4 Communiquer via les TIC</p> <p>E4.1 utilise des moyens de communication numériques (courriels, téléphonie par Internet, WhatsApp, etc.) E4.2 se connecte sur une plateforme de communication et l'utilise de manière ciblée E4.3 partage des données avec d'autres personnes E4.4 connaît les risques liés à la communication numérique et respecte les règles de protection des données et de sécurité sur Internet</p>	<p>E5 Utiliser les services en ligne</p> <p>E5.1 utilise les sites Internet et les services en ligne E5.2 utilise les fonctions du site travail.swiss E5.3 remplit les formulaires électroniques E5.4 utilise les plateformes d'apprentissage et les applications d'apprentissage numérique E5.5 installe un logiciel en suivant les instructions E5.6 crée des identités numériques et les gère</p>		

F	Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature	F1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle La personne participante... F1.1 s'entretient à propos de la situation personnelle dans le contexte actuel de chômage F1.2 informe sur les démarches de candidature qu'elle a effectuées jusqu'à présent F1.3 discute de ses propres expériences professionnelles, de ses qualifications et de ses compétences F1.4 transcrit ses compétences dans un profil de compétences et l'actualise régulièrement F1.5 décrit son domaine de recherche d'emploi F1.6 transcrit les étapes du processus de candidature dans un plan d'action personnel et dans la stratégie de candidature personnelle F1.7 applique le plan d'action personnel et la stratégie de candidature personnelle pour la recherche d'emploi	F2 Etablir un dossier de candidature efficace F2.1 classe ses documents de candidature (y c. certificats de travail) F2.2 prend des initiatives appropriées s'il manque des certificats de travail ou si certains sont incomplets F2.3 présente ses documents de candidature F2.4 établit et met à jour ses documents de candidature F2.5 rédige des candidatures électroniques et physiques F2.6 rédige un dossier de candidature réactif et actif F2.7 fournit ses dossiers de candidature	F3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché F3.1 discute des possibilités concernant la recherche d'emploi F3.2 cherche des postes vacants de manière ciblée F3.3 trie les offres d'emploi d'après des critères définis F3.4 prend contact avec des employeurs potentiels F3.5 se procure des informations sur des employeurs potentiels F3.6 postule de manière ciblée	F4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne	F5 Utiliser efficacement son réseau de relations F5.1 décrit l'ensemble de son réseau de relations F5.2 prend contact avec des connaissances pour effectuer sa recherche d'emploi F5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée	F6 Maîtriser les entretiens d'embauche F6.1 réagit de manière appropriée aux invitations à des entretiens d'embauche F6.2 discute de ses entretiens d'embauche prévus F6.3 se prépare aux entretiens d'embauche F6.4 passe des entretiens d'embauche F6.5 discute des entretiens d'embauche effectués F6.6 réagit de manière appropriée en cas de refus F6.7 réagit de manière appropriée en cas de réponse positive